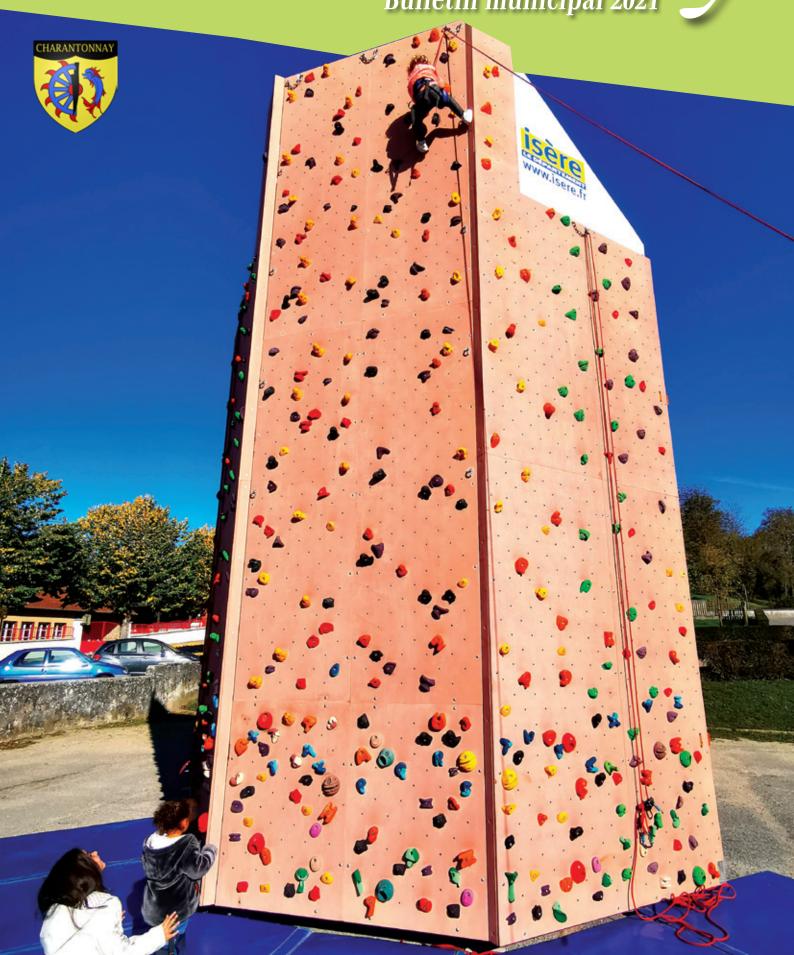
Charantonnay Bulletin municipal 2021





MONTAGNAT Tél. 04 74 58 74 25 gedimat.montagnat@wanadoo.fr VIENNE MATÉRIAUX

Tél. 04 74 85 34 14

gedimat.viennemateriaux@gmail.com

77, Rue Louise Michel 38440 SAINT-JEAN-DE-BOURNAY Route de Berardier 38200 JARDIN





Pharmacie Laurence BALLET

Homéopathie - Matériel médical - Orthopédie Entretiens pharmaceutiques - Conseils personnalisés

8h30-12h15 / 14h30-19h15 Lundi au vendredi

8h30-12h15 Samedi

Tél: 04 74 59 01 57

109 rue de la Verchère - 38790 CHARANTONNAY

pharmacie.charantonnay@gmail.com

www.alphega-pharmacie.fr/pharmacie-ballet

Suivez notre actualité sur facebook





Matériel agricole

Vente de matériel neuf et occasion Magasin de pièces détachées, consommables, quincaillerie

> Atelier de réparations, service après-vente

SOMMAIRE



- ◆ Le mot du maire page 3
- ♦ Les élus page 4
- ◆ Citoyenneté page 6
- Remerciements page 7
- ◆ Commémorations page 8
- ♦ Travaux page 10
- ♦ Infrastructures page II
- ◆ Urbanisme page 12
- ◆ Environnement page 14
- ◆ Les écoles page 17
- ♦ Finances page 19
- ♦ CCAS page 21
- ◆ Médiathéque page 22

- ◆ Vie Locale et Associative page 23
- ♦ Les Classes page 24
- ◆ Charantonnay d'hier et d'aujoud'hui page 26
- ♦ Nos artisans page 28
- ◆ Des passionnés page 28
- ◆ Autour de Charantonnay page 30
- ♦ Infos communales page 32
- ♦ Associations page 34
- ♦ État civil page 43
- ◆ Incivilités page 44

Bulletin de Charantonnay - Janvier 2021

Création, réalisation et régie publicitaire : Groupe Bucerep



Éditions BUCEREP: 54 bis, rue Alsace-Lorraine B.P. 41435 - 31014 TOULOUSE Cedex 06 Tél. 05 61 21 15 72 - Fax: 05 61 23 02 41 E-mail: contact@bucerep.com - http://www.bucerep.com

Imprimerie spéciale BUCEREP Dépot légal : 1er semestre 2021





Photos d'identité

Certifiées documents officiels

Du mardi au samedi 9h00 - 12h30 / 14h30 - 19h00

Courtage Assurances Placements Prêts Conseils CAP Conseils

6, rue de l'église - 38790 St Georges d'Esperanche

M. Florent VERRIER
Affilie SAGESSE

Pour les Professionnels et les Particuliers

375 A Chemin de la Gérardière 38440 Beauvoir de Marc



06 09 71 50 60 verrier.florent@gmail.com www.sagesse.fr



Quelques-uns de nos partenaires :



NOVELIA

Orlas: 15 000 596 - RCS: 808 278 691



1274 AVENUE DU DAUPHINE

38790 CHARANTONNAY

Tél. 04 74 59 03 09 Fax 04 74 59 15 57

contact@maconneriechatain.fr www.maconneriechatain.fr









LE MOT DU MAIRE

ui aurait pensé il y a un an que nous allions vivre une année 2020 comme celle-ci ? Personne sans aucun doute.

2020 était une année importante pour les communes : celle des élections municipales. Dans un contexte anxiogène avec une seule liste candidate aux élections, la participation a été faible à Charantonnay comme dans la plupart des communes environnantes.

Dans la continuité du mandat précédent vous avez renouvelé votre confiance à l'équipe en place depuis 6 ans, enrichie de nouvelles personnes motivées pour s'investir dans la gestion de notre collectivité. Vous trouverez dans ce bulletin une présentation de l'équipe.

Nous avons vécu une situation atypique où les élus sortants ont joué les prolongations avant la mise en place du nouveau conseil fin mai. Dix mois plus tard nous devons tirer enseignements des événements. les Globalement les Charantonnois se sont montrés respectueux des règles de confinement. Nous avons relativement été épargnés : peu de personnes infectées lors de la première vague (plus lors de la deuxième vague) quelques cas graves mais, à ma connaissance, pas de décès directement dû à la Covid.

Le personnel municipal s'est montré très impliqué dans la gestion de cette crise sanitaire, que ce soit le personnel des écoles, le personnel technique et le secrétariat : un grand merci à tous. Je tiens aussi à saluer le monde associatif qui a su faire preuve de responsabilité face à cette crise en respectant les protocoles sanitaires. De même, les élus du CCAS ont su prendre soin de nos aînés en gardant le contact avec eux et en les réconfortant dans les moments difficiles. Si la vie scolaire a été ralentie pendant de longues semaines, la collaboration Enseignants-Parents-Mairie a permis une reprise dans les meilleures conditions et la rentrée scolaire s'est déroulée correctement.

Après une parenthèse de 3 mois les projets ont repris leur cours, à commencer par la finalisation du nouveau terrain de foot (homologué niveau 5) pour la ligue de football.

L'inauguration a eu lieu en petit comité au mois d'octobre, Covid oblige. Nous attendons avec impatience (surtout les joueurs !) de pouvoir vivre des rencontres de championnats sur ce magnifique terrain.

Outre les équipements sportifs les efforts ont été portés sur :

- la voirie : réfection et sécurisation, en particulier sur l'entrée de village. La phase de test nous permettra de faire le choix du projet définitif dans les semaines à venir.

- la rénovation des groupes scolaires dans le cadre du plan école du département : rénovation, amélioration de la performance énergétique et des conditions de vie dans les locaux. Ce chantier débutera dès le printemps 2021 et se poursuivra durant chaque période de vacances scolaires.

L'enfance et la jeunesse sont toujours au cœur de nos préoccupations : en 2020 le projet K'fé des jeunes a vu le jour. Fruit d'une collaboration étroite avec le pôle enfance jeunesse de la Communauté de Communes, il a eu un vif succès en offrant un lieu de rencontre aux jeunes adolescents de Charantonnay mais aussi de ST Georges, Oytier, Bonnefamille et Roche. Ce lieu d'accueil continuera à développer ses activités au cours de cette année. Pour que les plus jeunes ne soient pas en reste, nous lancerons un nouveau projet en collaboration avec l'école élémentaire : le Conseil Municipal des Enfants (CME). C'est un véritable apprentissage de la citoyenneté pour les élèves de CM1 et CM2. D'autres projets sont en réflexion. Ils sont nombreux et nous devrons faire des arbitrages en tenant compte aussi des événements que nous avons vécus.

Nous ne cédons pas à la morosité ambiante, nous restons résolument tournés vers l'avenir et le développement de notre commune. Grâce aux efforts de chacun nous sortirons de cette crise sanitaire, notre village retrouvera son animation, sa vie associative tellement riche et si caractéristique de Charantonnay.

Au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite, à toutes les Charantonnoises, à tous les Charantonnois une très bonne année et une très bonne santé en 2021.

Pierre-Louis ORELLE Maire de Charantonnay



PIERRE-LOUIS ORELLE

Maire de Charantonnay et Président de toutes les commissions communales ainsi que du CCAS;
7ème Vice-Président CCCND commission communication, relations avec les collectivités;
Représentant SIEB; Membre suppléant CAO CCCND; Représentant CLECT CCCND; Membre commission « Economie » CCCND; membre suppléant commission « GEMAPI, Eau, Assainissement » CCCND; Membre suppléant commission permanente « délégation de Service Public » CCCND.



Christian ROUSSET

1^{er} adjoint

Commission « Finances et Fiscalité » &
« Urbanisme et Environnement» ; Membre CAO
; Représentant SIEB ; Membre commission «
Finances » CCCND; membre commission «
Habitat » CCCND; membre commission « GEMAPI,
Eau, Assainissement » CCCND; membre de la
CDPENAF38: Com. dép. de la préservation des
espaces naturels, agricoles et forestiers



Monique DELAY

2ºme adjointe
Commissions « Communication et Culture » ;
Conseillère Communautaire
Membre de la commission Urbanisme et
Environnement ; membre du CIAS ; membre
commission « Environnement, Développement
Durable » CCCND ; membre commission «
culture et patrimoine » CCCND.



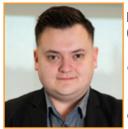
Fabien BICHET

3ème adjoint
Commission « Travaux et Infrastructures» ;
Conseiller Communautaire.
Membre CAO ; membre titulaire de CDSP ;
membre suppléant SIEB ; membre titulaire à TE38 ;
membre du SMND ; membre CCCND commission
« Bâtiments, Equipements, Travaux » ; membre
CAO CCCND ; membre titulaire CDSP CCCND.



Caroline DECOODT

4ème adjointe Commission « Vie Locale et Associative » Membre de la commission "Vie Scolaire et Périscolaire"; membre commission « Solidarité, Lien Social » CCCND.



Pierre BRETONNIER

Conseiller municipal délégué
« Jeunesse et Citoyennete » ; Correspondant
défense ; Membre de la commission
"Communication et Culture" ; membre titulaire
CAO ; membre suppléant CDSP ; membre
commission « Petite Enfance, Enfance, Jeunesse »
CCCND ; membre commission « culture et
patrimoine » CCCND.



Michèle REBOURS

Conseillère municipale déléguée « VIE SOCIALE » Vice-Présidente du CCAS Membre de la commission "Vie Locale et Associative" ; membre commission « Solidarité, Lien Social » CCCND.



Sandra MORIN

Conseillère municipale déléguée « Vie Scolaire et Périscolaire » (restauration scolaire et écoles) Membre suppléant CAO; membre commission « Petite Enfance, Enfance, Jeunesse » CCCND; membre élu du CJCT.



Christian BAYLE

Conseiller municipal
Membre de la commission "Travaux et
Infrastructures"; membre suppléant CAO; membre
suppléant SIEB; membre commission
« Aménagement du territoire » CCCND.

CCCND Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné - CLECT : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées SIEB : Syndicat Intercommunal des Eaux du Brachet - CAO : Commission d'Appel d'Offres

LES ÉLU(E)S





Evelyne MARC

Conseillère municipale - Chargée du « protocole » Membre de la commission "Urbanisme et Environnement"; membre de la commission "communication et culture"; membre de la commission "Travaux et Infrastructures"; membre de la commission "Vie Sociale"; membre de la commission de contrôle des listes électorales; membre élu du CJCT.



Jérôme DRAGHI

Conseiller municipal Membre de la commission "Urbanisme et environnement"; membre de la commission "Vie Locale et Associative"; membre de la commission "Jeunesse et Citoyenneté".



Marie VAUGON

Conseillère municipale Membre de la commission "Vie Scolaire et Périscolaire"; membre de la commission "Vie Sociale"; membre de la commission de contrôle des listes électorales



Philippe PERICHON

Conseiller municipal
Membre de la commission "Urbanisme et
Environnement"; membre de la commission
"Travaux et Infrastructures"; membre suppléant
CDSP; membre commission « Environnement,
Développement Durable » CCCND.



Fabienne SOARES

Conseillère municipale

Membre de la commission "Finances et Fiscalité";

membre de la commission de contrôle des listes
électorales; membre « Finances » CCCND.



Johnny DARTY

Conseiller municipal
Membre de la commission "Urbanisme et
Environnement"; membre de la commission
"Communication et Culture"; membre de la commission
"Travaux et Infrastructures"; membre de la commission
"Vie Locale et Associative"; membre suppléant CAO;
membre suppléant CDSP;

membre Comité Sentiers CCCND; membre commission «Mobilité » CCCND; membre élu du CJCT.



Rachel FINCK

Conseillère municipale

Membre de la commission "Urbanisme et
Environnement"; membre de la commission
"Communication et Culture"; membre de la
commission "Vie Sociale".



Xavier DESFLACHES

Conseiller municipal

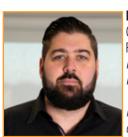
Membre de la commission "Finances et
Fiscalité"; membre de la commission "Travaux et
Infrastructures"; membre de la commission "Vie
Locale et Associative"; membre titulaire CDSP;
membre suppléant TE 38.



Eugénie BICHET

Conseillère municipale

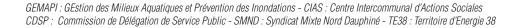
Membre de la commission "Vie Scolaire et
Périscolaire"; membre de la commission
"Jeunesse et Citoyenneté"; membre de la
commission "Vie Sociale"; membre de la
commission de contrôle des listes électorales.



Maxime HUMBERT

Conseiller municipal - Conseiller "Sécurité Routière"

Membre de la commission "Travaux et Infrastructures" ; membre de la commission "Vie Scolaire et Périscolaire" ; membre de la commission "Vie Sociale" ; membre de la commission "Jeunesse et Citoyenneté".



CITOYENNETÉ

Conseil Municipal des Enfants

Comme proposé durant la campagne municipale, le conseil travaille, avec les équipes enseignantes de l'école, à mettre en place un Conseil Municipal des Enfants pour la rentrée 2021.

Les modalités précises sont encore à l'étude, toutefois, ce projet devrait être proposé aux élèves de cours moyen volontaires pour un mandat de 1 an.

L'objectif est de permettre aux élèves de découvrir les modalités d'organisation d'un scrutin en conditions réelles, de s'intéresser au travail de la collectivité et d'avoir une première approche citoyenne où ils pourront réaliser un ou plusieurs projets de leur initiative pendant leur mandat.

Nous souhaitons faire émerger de vrais citoyens concernés et investis et leur inculquer un certain nombre de valeurs : engagement, respect, travail, sens des responsabilités, du collectif, etc.

Nous vous tiendrons informés dès que le projet sera bien en place. Si d'ores et déjà vous et votre enfant êtes intéressés par ce projet, n'hésitez pas à le faire savoir à l'équipe enseignante.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tout jeune, à l'aube de ces 16 ans (dans les 3 mois) doit se faire recenser en mairie.

Muni d'un justificatif de domicile de ses parents, de son livret de famille et d'une pièce d'identité il obtiendra une attestation de recensement. L'attestation est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment). En cas de perte ou de vol, il est possible de demander une attestation de situation administrative. Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté.









485 ZA la Fontaine 38440 Beauvoir de Marc

Port. 06 08 27 07 74 - Tél. 04 74 58 78 36 - Fax 04 74 58 77 49 l.finas72@orange.fr

Nos couturières

L'année 2020 a été marquée par une pandémie d'une ampleur sans précédent. Les personnels de santé (médecins, infirmières, ambulanciers...) ont été particulièrement éprouvés.

La Covid 19 nous ayant confronté à une pénurie de masques, c'est tout naturellement qu'une quinzaine de couturières bénévoles ont sorti leurs machines à coudre. Elles ont coupé et cousu de nombreux masques avec du tissu, des élastiques et du fil donnés par nos charantonnois ainsi que par la Communauté de Communes. N'oublions pas nos couturières anonymes qui ont œuvré pour leur famille, voisins, amis... ou qui ont déposé leur travail à la pharmacie.

Nous avons pu récolter environ 900 masques qui ont été partiellement distribués aux habitants de la commune qui en ont fait la demande via un coupon-réponse dans nos flashs « Spécial Confinement ».

grand Un **MERCI** bénévoles donner toutes ces qui ont su de leur temps pour préserver la santé des charantonnois Mme Barbe, Bessou Andrée, Bouvier Elisabeth, Caujolle Marie-Christine, Cullafroz Estelle, David Corinne, Dupuy Monique, Lapointe Josepha, Lehman Laeticia, Lyard Isabelle, Montmartin Mélanie, Perrier Rosset Audrey, Querlioz Monique, Rebours Michèle, Saroli Valérie, Serrano Patricia. Mme Trohel

N'oublions pas les personnes qui ont mis un drapeau blanc à leur portail, leurs fenêtres, ainsi que ceux qui ont donné de la voix pour soutenir toutes les personnes qui luttent pour nous soigner et nous apporter un peu de réconfort dans ces moments difficiles.

La deuxième vague a été beaucoup plus importante dans notre Région Auvergne Rhône-Alpes. On déplore à l'heure qu'il est plus de 65 000 morts sur toute la France.

Respectons les gestes barrières et prenons soin des personnes fragiles autour de nous.











Charantonnois, ils se sont battus pour nous...



Louis BORDIGNON

Louis BORDIGNON entre en résistance fin 1942. Il est envoyé en missions spéciales, plus précisément dans les services de renseignements, dans le sabotage de voies ferrées et dans l'appui au parachutage anglais. Engagé volontaire durant 3 ans au 5ème Bataillon de Marche à Nancy en 1944, il rejoint les Ardennes en 1945 sous les ordres des américains. Il se souvient particulièrement des grands froids qu'il a dû affronter durant cette période, traversant parfois jusqu'à 1m de neige. Soldat courageux et plein d'audace au combat, il fut cité à l'Ordre de la Brigade par le général commandant de la division en avril 45, puis, la même année, il obtint une décoration remarquable : la Croix de guerre avec Etoile de Bronze. En juin 1946 il obtient son brevet de parachutiste. Volontaire pour la 25ème division aéroportée, il a poursuivi son engagement militaire en partant en août 1946 sur le bateau VILLE D'ORAN direction l'Algérie. Il débarqua à Alger pour rejoindre Hussein-Dey à la Compagnie du Génie, cette fois-ci, dans l'armée régulière. Il effectue un stage de cuisinier à Sidi Bel Abbès en février/mars 1947 et est libéré en octobre 1947 des obligations militaires..



ROBERT BERTHOLON

Robert BERTHOLON est parti en novembre 1953. Il a embarqué à Port-Vendres sur le MANSOURI pour arriver à Médéa, en Algérie, où il fait ses classes.

Il est alors incorporé au 1er Régiment de Spahis Algérien puis rejoint Aumale. Il est par la suite envoyé en Tunisie, à Kasserine, pour faire du maintien de l'ordre. A posteriori, il dut retourner une nouvelle fois en Algérie pour poursuivre sa mission de maintien de l'ordre.

Il aura eu un mois et demi de permission durant son séjour sur le sol africain.

Alors qu'il était à Aumale, il a fait partie de l'équipe de foot et a même joué sur le stade municipal d'Alger. Il a rencontré, à ce moment-là, le neveu de l'ancien Maire de Charantonnay, Monsieur Escoffier. Il aurait dû monter à Paris pour disputer une rencontre quand, malheureusement, les combats ont éclaté. Le match a par conséquent été annulé. Il rentre en France en Mars 1955.



André TERRY (décédé le 8 juin 2020)

Né en 1922, André TERRY intègre en 1943, à 21 ans, les Chantiers de la jeunesse française (CJF) dans le Jura à la Chaux-des-Crotenay.

Dans la même année et dans la suite des Chantiers, il est mis dans le train pour le service du travail obligatoire (STO) en Allemagne. Il a sauté du train et est revenu sur Saint-Georges-d'Espéranche. Il ira ensuite du côté de Nantoin, où il se cacha dans les bois, vers sa tante Marcelle, mariée à un résistant fusillé par les allemands dans la commune.

Durant cette époque, il resta proche des résistants du secteur de Saint-Georges-d'Espéranche, notamment la famille RIGARD. Il a d'ailleurs participé à différents parachutages pour les aider. Après l'appel du 18 juin 1940, il rejoint les Pyrénées, vers Font-Romeu, où il retrouve un saintgeorgeois, lui aussi résistant.

Il reviendra à Bourgoin-Jallieu au secteur 7 pour participer à la libération de la ville.



RAYMOND BOYER

Raymond BOYER est parti pour Lyon le 5 septembre 1957 pour 2 mois de classes puis direction l'Allemagne pour encore 2 mois.

Ensuite, il embarque sur LE FRANCE pour 2 ans en Algérie. Il fit un court passage à Trappes dans les parachutistes avant d'être incorporé dans un régiment de Tirailleurs Marocains aux côtés de la légion étrangère.

Sa mission était de rechercher des rebelles. Il n'a pas passé une nuit dans un lit, uniquement dans des campements ou camions. Il a parcouru les Gorges Palestro et a été blessé lors d'une emhuscade

Suite à des manœuvres pénibles, son groupe obtient 8 jours de repos. La première nuit et les nuits suivantes, le groupe subit des attaques de la part des rebelles. Par conséquent, la pause n'en fut pas une. Il se souvient avoir eu peur tous les jours de ne jamais revoir la France et n'eut aucune permission durant deux ans. Il rentra en France le 14 janvier 1960.

COMMÉMORATIONS



GEORGES DELAY

Georges DELAY est parti de Charantonnay le 3 juillet 1956 pour aller faire ses classes à Grenoble au 4ème Régiment du Génie puis à la 7ème Compagnie pour apprendre à monter des ponts mobiles, des passerelles, etc.

Il rejoint Marseille en novembre 1956 pour embarquer sur le KEROUAN direction Marango en Algérie. Il a par la suite participé à Tamlat à la construction d'un dépôt de munitions, de routes et de pistes en utilisant de gros engins de chantier militaires. Il rejoint ensuite Zurich (devenu Sidi Amar aujourd'hui) pour conduire une pelle mécanique.

Il sera engagé durant 28 mois au total, dont un mois de permission, sans participer aux combats. Il rentre le 18 octobre 1958 en métropole.

Il garde un beau souvenir de ses retrouvailles avec un ami de Charantonnay sur le bateau qui l'emmenait lors de sa première traversée où il a pu apercevoir les Iles Baléares.

Georges DELAY, pour contextualiser, nous a fait remarquer qu'à cette époque-là on ne parlait pas de guerre mais de pacification.

Depuis ce temps-là, toutes les années, la section Tamlat se retrouvent chez les uns ou les autres (de toute la France). Cette année aurait dû être la 38ème rencontre à Bourgoin. Comme l'impression de s'être créé une nouvelle famille.



LUCIEN ROSTAING

Lucien ROSTAING est appelé le 4 septembre 1961 au centre d'instruction du train n°158 à Sathonay-Camp pour 4 mois de classes.

Ensuite, il a embarqué sur le VILLE D'ALGER à Marseille le 14 janvier 1962. Débarqué le 15 janvier de la même année, il a rejoint Tizi-Ouzou et passe sa première nuit dans une guitoune pour monter la garde. « Je vous avoue que je n'étais pas très rassuré » nous confie-t-il.

Affecté à la 77ème Compagnie de QG qui fait partie de l'élément opérationnel de la ZEA et de la 27ème DIA, il est responsable de l'armurerie jour et nuit chargé de la garde et de l'entretien des armes.

Il est libéré le 25 février 1963 et débarqué à Marseille le 26 avec le grade de 1ère Classe.

Ces 18 mois loin des siens ont été assez durs malgré une permission de 12 jours. Sa plus grande joie a été de voir arriver un jour son ami de toujours, Roger Meunier, avec qui il passait tous ses weekends dans la vie civile, sur le quai d'embarcation lors de sa libération. Malheureusement lui rentrait mais son copain partait.

Devoir de mémoire...

Cette année fut marquée, comme chacun le sait, par des restrictions sur les rassemblements qui ne nous ont pas permis de réaliser les commémorations et honorer nos morts comme nous l'aurions souhaité.

Toutefois, grâce au travail et à l'engagement de Marie-Jo DOUILLET, professeur d'Histoire-Géographie à la retraite et de Aurélie DUCHENAUD, enseignante, des élèves ont pu travailler sur ces sujets ô combien primordiaux pour le devoir de mémoire et certains, même si nous avons malheureusement dû limiter le nombre, ont participé aux cérémonies du 11 novembre.

Au programme, apprentissage des faits marquants de ces conflits, du nom de nos morts, et récitation de poêmes.

Nous tenons à remercier particulièrement l'engagement des encadrants et des élèves qui ont réalisé un travail formidable et ont fait part d'une volonté remarquable d'autant plus durant cette période





TRAVAUX

PLAN ÉCOLE

Les écoles (élémentaire et maternelle) construites respectivement en 1990 ET 2006 n'ont été rénovées qu'à minima depuis.

La municipalité aidée par les subventions suivantes :

- du département : 60% des dépenses engagées

- de la DETR (Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux) : 20 %



a fait le choix de moderniser ces équipements.

A l'école maternelle :

un WC PMR (Personne à Mobilité Réduite) va être installé. Plusieurs portes vont être chángées et des volets roulants solaires vont être posés. Une climatisation va être installée. Les luminaires vont être transformés en LED afin d'améliorer l'éclairage tout en diminuant la consommation électrique.

A l'école élémentaire :

climatisation être installée. Une va L'escalier va être modifié pour en améliorer l'accessibilité.

Les bandeaux et couvertines vont être repris.

Pour une meilleure isolation thermique et acoustique les plafonds de la cantine et de la classe de motricité vont être abaissés.

Le montant global des travaux s'élèvera à 220 000 € HT pour un reste à charge pour la commune de 44 000 €.

Les travaux pourraient commencer aux vacances d'avril 2021.



Rue de la Verchère

La commission est toujours en phase étude sur ce projet qui devrait voir les travaux démarrer d'ici un an environ ; Les riverains seront informés lorsque la commission aura planifié les différentes étapes.



INFRASTRUCTURES

Entrée de Village

Au moment de l'impression de l'article, le tracé est toujours en cours d'étude. Nous nous mettrons en lien avec les riverains demeurant à proximité.

Bâtiment

La municipalité a acheté un grand container sécurisé pour un montant de 2 939,14 € TTC qui a été placé à côté du terrain d'honneur au complexe Fernand Maret. Il sera à l'usage de l'ACFC qui va libérer ainsi de l'espace à l'intérieur des bâtiments ce qui profitera aux autres associations.

SÉCURISATION ÉCOLES

3 Plots amovibles ont été installés par l'entreprise DURIEUX pour sécuriser l'accès aux écoles empêchant ainsi les véhicules d'approcher. Le montant des travaux s'élève à 1854 € TTC.

ÉGLISE

Aucune réfection n'avait été réalisée depuis 2009. Tous les chenaux ont été remplacés par l'entreprise PELLET; l'étanchéité de certains vitraux a été reprise par l'entreprise Julien car un filet d'eau suintait le long de la pierre. Le moteur du carillon a été changé par l'entreprise Bodet. Le montant global des travaux s'élève à 4912.20 €.

ASSAINISSEMENT

STEP (STATION D'EPURATION DES EAUX USÉES)

Une étude préalable a été requise en 2018 suite à la non-conformité de notre station. En effet elle représente un enjeu majeur pour atteindre le bon état écologique des milieux. dans le programme de mesure du SDAGE (Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux). Cette étude a fait l'objet d'une présentation aux services de l'Etat (Direction Départementale des Territoires et Agence Régionale de la Santé) le 6 avril 2018.

Trois scénarios ont été retenus pour mener une réflexion sur le projet à choisir :

- 1 Raccordement au Systepur
- 2 Construction d'une nouvelle station d'épuration à Savas Mépin
- 3- Nouvelle station biologique sur Charantonnay

Le scénario 2 a été validé avec un raccordement sur une station d'épuration d'environ 11 000 Equivalent Habitant en globalité (1 323 EH pour Charantonnay) à construire sur la commune de Savas-Mépin pour un montant global de 20 900 768 € HT (reste à charge de 14 298 018 € HT pour les parties prenantes subventions déduites). Charantonnay sera impacté à hauteur de 12 % ; Ce scénario intègre la création de trois bassins de stockage/rétention dont deux sur le secteur St-Jeannais.

Parallèlement à ces travaux, la collectivité prévoit également la mise en séparatif de certains réseaux unitaires.

Pour les utilisateurs d'assainissement non collectif, la Société SOGEDO (mandatée par la mairie) est ou va passer prochainement afin d'évaluer la conformité de votre installation. Cette visite obligatoire doit avoir lieu tous les 8 ans maximum.







DOCUMENTS D'URBANISME

Nous vous invitons à lire attentivement le tableau des démarches à accomplir si vous souhaitez vous lancer dans des travaux chez vous, petits ou grands.

	DEMANDE À	DÉLAI D'INSTRUCTION	VAL	IDITÉ
BESOIN Se renseigner sur les régles d'urbanisme applicable à un terrain : information sur la situation du	FORMULER Un certificat d'Urbanisme pour information ("CU d'information")	Imois		3 mois
information sur la struction terrain Se renseigner sur les régles d'urbanisme applicable à un terrain : faisabilité du projet	Un certificat d'Urbanisme Opérationnel ("CU Opérationnel	2 mois		_
Modifier une ouverture Créer une ouverture Réfection toiture, poser une installation photovoltaïque Clôture, portail Extension, surélévation, véranda etc. (entre 5 m² et 20 m²) Annexes (entre 5 m² et 20 m²) Piscine non couverte dont le bassi est supérieur à 10 m² et inférieur égal à 100 m² Piscine couverte dont le bassin supérieur à 10 m² et inférieur égal à 100 m² et inférieur égal à 100 m² et inférieur degal à	Une demande préalable de travaux ("DP") est pure de	e Imois		3 ans
Construction d'une maisor individuelle Piscine découverte de + de IO ou sans condition de superficie couverture dépasse Im80 hauteur Annexes de + de 20 m² Extension, surélévation, véretc. + de 20 m² ou 40 m² er urbaine Pour les projets autre qu'	O m ² e si la de Un permis de constru anda n zone	uire 2 mois	5	3 ans
Modifier un permis de const cours de validité	Un permis de const n'a pas modificatif	ruire 2 mi	ois	La durée du PC initiale est conservée 3 ans
été déclare en maine Transférer un permis de co	onstruire Une demande de trans	permis 3 n	nois nois	3 ans
Aménager un terrain en réaliser un lotissem Démolir une construc	ent d'aménager Une demande de p		mois	3 ans

URBANISME

La nouvelle loi sur le RGPG (Réglement européen sur la protectiondes données) ne nous autorise plus à publier les noms des personnes ayant faits des demandes de travaux ou de permis de construire.

Nous pouvons cependant vous donner quelques chiffres :

DP = Demande préalable

PC = Permis de construire

PD = Permis de Démolir

PA = Permis d'aménager ;

CUb = Certificat d'Urbanisme opérationnel

Au 3 décembre 2020	Nbre de dossiers déposés	Nbre de dossiers accordés	Nbre de refus	En cours d'instructions
DP	58	42	11	5
PC	15	11		4
PD	ı	I	0	0
PA	0	0	0	0

Au 3 décembre 2020	Nbre de dossiers déposés	Nbre de dossiers accordés	Nbre de refus	En cours d'instructions
Cub Opérationnel	3			2

Décision favorable ou tacite :

Vous devez afficher les travaux sur panneau réglementaire pendant toute la durée du chantier

Vous devez déposer en mairie le document «Cerfa» dénommé déclaration d'ouverture de chantier pour un PC

Les taxes

Création de surface close et couverte et supérieure à 5 m2

Piscine supérieure à 5 m2

Emplacement de stationnement

Taxe d'aménagement

Certains travaux sont soumis à la participation pour le financement de l'Assainissement collectif

Raccordement (taxe par unité d'habitation)

Pièce créée ou réaménagée générant des eaux usées supplémentaires



UN RUCHER MUNICIPAL, UN PROJET COMMUN À DÉVELOPPER?



OUI CERTAINEMENT, quand on sait que les abeilles contribuent à la pollinisation des végétaux, ce qui impacte positivement l'environnement. Elles participent à près de 80 % de la pollinisation des espèces végétales et sont donc un maillon indispensable à la survie, à l'évolution et à la reproduction des plantes.

Protéger les abeilles c'est aussi protéger l'Homme.

La commission « environnement » souhaite mettre en place **2 ruches** avec l'aide de Henri Poudret apiculteur amateur charantonnois. La condition pour développer ce projet est d'être accompagné par des volontaires. M Poudret accepte de les former pour que, à terme, le groupe soit autonome avec le rucher. Ce projet pourra peut-être intéresser les enseignants et faire participer leurs élèves.

La municipalité ouvre cette activité à toute personne intéressée par l'apiculture. Les ruches ont besoin de visites hebdomadaires, c'est pourquoi il faut disposer d'un minimum de temps libre. Vous êtes intéressé ? Curieux ? Vous souhaitez faire partie de cette nouvelle aventure ? Faites le savoir à la mairie au 04 74 59 01 42 ou par mail à mairie@charantonnay.fr et nous prendrons contact avec vous.







Présentation du SIRRA Syndicat Isérois des Rivières Rhône Aval

6 EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) représentés par un comité syndical dont fait partie Pierre Louis Orelle pour la CCCND

4 Bassins versants sont représentés par un comité composé de délégués communaux : Christian Rousset pour Charantonnay pour le comité des 4 Vallées

Patrick Curtaud, assure la Présidence du SIRRA.

Le rôle des comités de bassin est d'assurer la concertation et la proximité avec les communes et informer pour préparer la programmation des travaux et études du SIRRA.

Daniel Verdeil, Directeur Général.

Il anime le fonctionnement institutionnel du SIRRA.

Les comités de bassin discutent des programmes de travaux, les commissions de programmation préparent sur la base

de ces discussions les décisions du comité syndical qui est l'organe de décision finale.

Avec la création du SIRRA, la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) des EPCI a été transférée au SIRRA. L'enjeu de cette compétence est de restaurer et prévenir les inondations, en redonnant un fonctionnement plus naturel à la rivière pour contribuer à la sécurité des populations face aux crues.

Un projet actuellement en cours nous touche plus particulièrement : la restauration morpho-écologique du marais de Charavoux, incluse dans le plan de gestion des zones humides. Toutes les informations ou liens figurent sur le site de la commune ou celui du SIRRA.

La Fôret

Forêt communale de Charantonnay : des travaux au service du chêne.

La forêt communale de Charantonnay occupe une surface de 27.71 hectares.

La forêt se découpe en 9 parcelles, les 8 premières se situent sur le canton de Grand Molèze et la neuvième sur le canton des Brosses.

Le sol est essentiellement limoneux avec de nombreux cailloux, galets et une bonne réserve en eau.

La majorité de la forêt comprend des stations propices aux chênes, aux hêtres et aux châtaigniers. Les potentialités de cette forêt permettent la production sur le long terme de bois d'œuvre de bonne qualité.

La grande majorité de la forêt était encore traitée il y a une dizaine d'année en taillis-sous-futaie : les parcelles passaient en coupe environ tous les 25 ans, les tiges inférieures à 25 cm étaient abattues, à l'exception de quelques belles tiges, et les arbres de 25 cm et plus mal en point ou arrivés à maturité étaient aussi prélevés.

Le vieillissement des peuplements, l'épuisement des souches, les dommages aux sols, ont, entre autres, eu raison de ce traitement, d'autant plus qu'après exploitation, il était très compliqué de favoriser d'autres essences hormis majoritairement les bois blancs, le châtaignier puis dans un second temps le hêtre. Le chêne finissait par perdre peu à peu sa place dans la forêt.

En conséquence, la futaie irrégulière est désormais pratiquée sur la forêt.

Les passages en coupes bien que plus répétitifs sont beaucoup moins violents, par ailleurs des chemins d'exploitations sont mis en place pour la protection des sols. Enfin, les semis de chênes moins en concurrence qu'avant subsistent plus longtemps.

Malgré tout, des travaux sont préférables afin de sauver le maximum de ces semis. La commune a donc accepté les travaux proposés par l'Office National des Forêts.

Ils consistaient à identifier au préalable, dans la parcelle 4, les 43 trouées sur lesquelles la présence de chêne était importante mais sujette à la concurrence d'autres essences. Les trouées ont ensuite été travaillées une à une, chaque trouée représentant environ 10 mètres par 10 mètres. Ces trouées ont été repérées à la peinture rose sur le terrain.

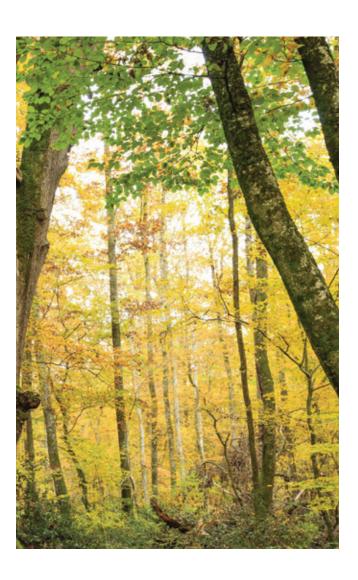
Au sein-même des trouées les sylviculteurs ont abattu les tiges jusqu'à 10 cm et ouvert de préférence la lisière sudest de la trouée. L'idée étant d'avoir une lumière latérale favorable à la croissance du semis ; ainsi qu'une lumière sud-est permettant aux trouées, de bénéficier, l'été, d'un éclairement en majorité le matin, en pleine fraîcheur, idéal

pour une bonne photosynthèse.

Enfin, les sylviculteurs se sont armés de patience et d'un sécateur afin d'enlever au maximum le houx et tous semis qui faisaient concurrence aux chênes.

Ces trouées feront l'objet dans les années à venir d'un suivi, pour que demain, les générations futures bénéficient de chênes valorisables en bois d'œuvre

La commune et l'Office National des Forêts vous signalent que les inscriptions des affouages sont ouvertes. La parcelle 1 a été la parcelle désignée pour la reprise des affouages programmées à l'hiver 2021/2022.





LE BOIS

Matériau abondant, disponible, renouvelable et facile à transformer, le bois a accompagné l'humanité dans toutes les grandes étapes de son évolution. Malgré la progression des utilisations de l'acier puis du béton dans les constructions, le bois continue encore aujourd'hui d'occuper une place majeure dans nos sociétés modernes : construction, industrie, énergie, autant de secteurs dans lesquels il continue de prospérer.

Un bref historique pour comprendre l'évolution de l'histoire des forêts.

Dès 1291, la création de l'administration des Eaux et Forêts (ancêtre de l'Office National des Forêts : ONF) reflète l'implication des rois de France dans la gestion durable des forêts largement défrichées pour le besoin des armées et le bois de chauffage. En 1669 une ordonnance de Colbert sur le règlement général pour les eaux et forêts vise à restaurer et protéger la ressource en bois. En 1824 l'école Nationale des eaux et Forêts voit le jour. En 1827 promulgation du Code Forestier qui rassemble l'ensemble des textes législatifs et réglementaires concernant la protection et la gestion de la forêt. En 1965 création de l'Office National des Forêts.

En France, la forêt est largement préservée car les prélèvements sont inférieurs à l'accroissement naturel. Le volume de bois augmente biologiquement chaque année :

- Capital total de la Forêt : 2,7 milliards de m3
- Prélèvement annuel : 55,3millions de m3
- Accroissement biologique annuel : 90 millions de m3

En volumes d'arbres :

- 2/3 feuillus et 1/3 résineux

Répartition des bois en France

- ³/4 feuillus et ¹/4 résineux ; accroissement annuel :
- + 85000 hectares par an en moyenne

Comment se comporte le bois en cas d'incendie?

Le bois est un matériau réputé fiable dans sa résistance au feu ; cette réalité est confirmée par les pompiers. C'est un combustible qui brûle lentement, ce qui lui confère une grande stabilité en conservant ses capacités mécaniques et de portance, contrairement à l'acier et au béton armé. Le bois brûle de 0,7 mm par minute pour les résineux et encore moins pour les feuillus. A partir de cette information, les architectes, maitres d'œuvre et bureaux d'étude savent parfaitement comment dimensionner les éléments d'une

structure en bois pour que l'ouvrage reste stable au feu pendant une certaine durée avant qu'il ne s'écroule. On sait également que le bois transmet le feu 10 fois moins vite que le béton et 250 fois moins vite que l'acier. Des solutions de matériaux écrans ou traitements ignifuges existent pour considérablement ralentir sa combustion. Ainsi, dans le cadre des interventions des pompiers, ceux-ci disposent d'informations nécessaires à la gestion de l'incendie.

Construire en bois est-il un bon investissement?

Sur le marché de l'immobilier, les bâtiments et extensions en bois ont des atouts face aux constructions en pierre ou en béton. Compte tenu de l'évolution des critères des acheteurs qui se penchent désormais sur les dépenses énergétiques, le respect de l'environnement et le bien-être, les constructions en bois auront un avantage compétitif considérable.

Côté Assurances, celles-ci considèrent que les constructions en bois, si elles sont réalisées dans les normes et les techniques courantes (respect des documents uniques unifiées, des règles professionnelles validées ou des avis techniques), sont assurables au même titre et au même coût que les constructions en maçonnerie.

A savoir :

<u>Matériau biosourcé</u>: matériau entièrement ou partiellement fabriqué à partir de matières d'origine biologique. <u>Sylviculture</u>: c'est l'ensemble des techniques qui permettent la création et l'exploitation rationnelle des forêts, tout en assurant leur conservation et leur régénération.



Après une fin d'année scolaire quelque peu chamboulée, les enfants ont pu faire leur rentrée scolaire début septembre

ÉCOLE MATERNELLE

On peut compter 13 enfants de plus cette année, ce qui fait 80 élèves en maternelle :

29 petits, 25 moyens et 26 grands

Les classes se composent de

27 élèves en petites et moyennes sections

27 élèves en moyennes et grandes sections

26 élèves en petites et grandes sections

Les interventions « lecture d'histoires » par les CE1 et « jeux de société » par les CM2 qui étaient prévues, sont suspendues

Toutes les sorties extérieures ne sont pas possibles pour le moment.

Une activité « LEGO » qui devait avoir lieu en mars s'est finalement déroulée le 9 novembre.

Espérons que tout rentre dans l'ordre et que cette nouvelle année se passe pour le mieux pour nos petits élèves ;

Le budget alloué par élève reste le même soit 63 Euros.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



Contrairement aux effectifs de l'école maternelle qui sont en hausse cette année, ceux de l'école élémentaire sont en légère baisse avec 114 élèves pour cette rentrée 2020 qui se composent comme suit :

1 classe de CP/CE1 avec 15 CP et 5 CE1

1 classe de CE1/CE2 avec 17 CE1 et 5 CE2

1 classe de CE2 avec 23 élèves

1 classe de CM1 avec 24 élèves

1 classe de CM2 avec 25 élèves

Les élèves ont fait une rentrée quelque peu modifié cette année, le port du masque est devenu obligatoire.

Les enfants du CM2 ont eu la chance de partir en classe de neige du 9 au 13 mars 2020, ils sont rentrés in extremis avant le début du 1er confinement mais ont toutefois passé une très bonne semaine.

La journée athlétisme est programmée le 11 juin 2021.

Les cours de natation ont repris cette année pour les CP/CE1. Les classes du CP au CM1 participent au prix Nord-Isère où ils doivent lire 4 livres et voter pour leur préféré en mai prochain. Le vote aura lieu comme pour les grands avec un isoloir.

Les CM2 vont être bien occupés avant leur entrée au collège. Ils ont bénéficié de l'action « foot à l'école » en partenariat avec le club de foot l 'ACFC. Ils préparent également le permis Internet en lien avec la gendarmerie. Ils participent aussi au « voyage lecture » avec le collège de Péranche. Le Budget alloué par élève reste inchangé, soit 78 euros par élève.





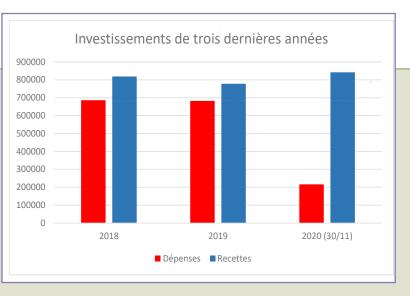
A L'HEURE OÙ NOUS PUBLIONS, NOUS NE SOMMES PAS EN MESURE DE VOUS DONNER LE RÉSULTAT DÉFINITIF DE L'ANNÉE 2020.

Nous vous présentons donc les principales opérations d'investissement. Avec un focus sur les deux années passées, la nouvelle équipe continue d'investir avec un budget toujours ambitieux à hauteur de 860 500 € mais la pandémie a donné un coup d'arrêt..

Malgré tout, la commission des travaux de voirie et bâtiments avec le service technique ont continué d'œuvrer.

Les travaux de l'entrée ouest en sont au stade d'expérimentation et le Groupe Scolaire au stade des études.





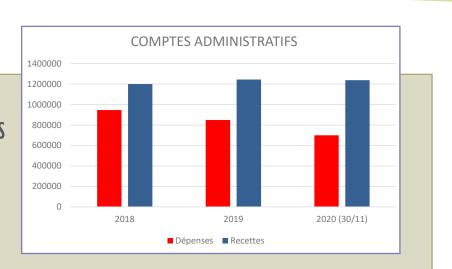
LES PROGRAMMES D'ACTIONS DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS DE 2020 AU 30 NOVEMBRE 2020

SONT:

Investissement	Budget	Réel au 30 nov
Solde d'investissement reporté	0€	€
Remboursement d'emprunts	70 000 €	52 704 €
Travaux de bâtiments	64 000 €	42 848 €
Travaux de voirie	70 000 €	22 000 €
Réseaux	4 000 €	1 395 €
Sécurisation traversée et Amenagt Centre	233 112 €	7 388 €
Groupe scolaire	279 388 €	57 672 €
Achats matériels	65 000 €	16 131 €
Autres dépenses	75 000 €	4 482 €
Charges (écritures d'ordre entre sections)		11 270 €
Total général	860 500 €	215 890 €

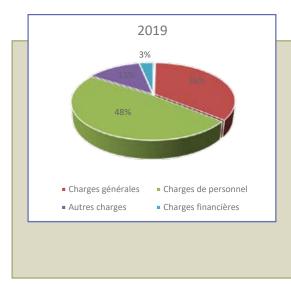
FINANCES

DE LA MÊME FAÇON,
VOICI LES COMPTES ADMINISTRATIFS
(DÉPENSES ET RECETTES RÉELLES)
DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES
ET DE L'ANNÉE 2020,
ARRÊTÉS À FIN NOVEMBRE
À TITRE DE COMPARAISON.



L'année n'est pas terminée à l'heure où nous publions ces chiffres mais il est plus que probable que nous serons très en deçà du budget en termes de dépenses car là encore, la pandémie, a eu un impact sur la vie de la collectivité au niveau des charges générales qui sont très en retrait du fait par exemple de la fermeture des ERP, mais ce n'est qu'un exemple.

La vie va reprendre et il est évident que les dépenses vont revenir au niveau des années précédentes, mais nous continuerons à gérer les deniers de la collectivité dans le même esprit, c'est-à-dire à ne dépenser que le juste nécessaire.





Ces deux graphiques
pour montrer que
même si les dépenses
de fonctionnement sont
en dessous de 2019, les
charges de personnel
restent à un niveau élevé
car incompressibles et la
représentativité par rapport
au total est plus élevée.





LE CCAS

(CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES)



est un établissement public chargé de mettre en place une politique d'aides sociales. Il intervient auprès des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, des enfants, des personnes en difficultés.

Sur ce mandat, il est composé de 5 membres non élus dits nommés et de 5 membres élus de la commune dont la Viceprésidente. Michèle Rebours. Le Président est le Maire de la commune. Pierre-Louis Orelle.

Ces membres sont répartis dans différents groupes de

Personnes Agées : Evelyne Marc, Odette Cozensa, Patricia Bambina, Maryse Bagnier

Logement Insertion : Caroline Decoodt, Lyselle Humbert

Handicap: Marie Paule Vaugon, Eugénie Bichet, Damien Horvath

Le CCAS est à votre écoute. Vous avez besoin d'aide, de renseignements dans le domaine social, du handicap, pour l'installation de la téléalarme, pour signaler des difficultés vous pouvez nous contactez sur ccas@charantonnay.fr ou par téléphone au 04 71 59 01 42.





La Téléalarme

C'est un dispositif d'alerte à distance : lorsqu'une personne fragile munie de ce process se sent en danger ou tombe, elle appuie sur le boitier (bracelet porté au poignet), un appel est transmis au centre qui prend contact avec cette personne. Le centre enclenche le processus d'urgence si nécessaire.

Ce système permet le maintien de nos aînés à domicile. Des aides à la personne et des aides financières sont également possibles. Le CCAS peut vous orienter vers des organismes. (Renseignements au CCAS)



DISTRIBUTION DES COLIS

Tous les ans le repas des Aînés est préparé et offert par le CCAS aux Charantonnois de plus de 70 ans ; ceux qui ne veulent ou ne peuvent pas participer (pour les plus de 75 ans) reçoivent à la place un colis qu'ils viennent récupérer autour d'un café gourmand.

Cette année, en raison de la crise sanitaire, le CCAS n'a pas pu organiser le repas des Ainés.

Il a alors été proposé à chacun de recevoir un colis. Les personnes se sont fait connaître en mairie et ont pu le récupérer lors d'une distribution ou d'une livraison. Pas de moment convivial malheureusement. Mais les membres du groupe de travail « Personnes Agées » ont préparé cette distribution dans un climat festif grâce aux décorations de Noël.

Les appels téléphoniques de soutien

Lors du premier confinement, Evelyne appelait chaque semaine des personnes ayant besoin d'échanger, d'être écouté afin d'éviter l'isolement. Ces appels ont repris; si vous connaissez quelqu'un, un proche, un voisin qui serait intéressé par ce soutien, n'hésitez pas à avertir le CCAS.

Cette liste ainsi créée peut être utilisée également en période de canicule, de grand froid ou autre évènement comme une coupure prolongée d'électricité.

Le CLAS est le Comité Local d'Actions Sociales.

Il permet par l'organisation de manifestations, de créer du lien intergénérationnel et d'augmenter les ressources du CCAS. Pour l'instant, aucune manifestation n'a pu avoir lieu cette année (la soirée Beaujolais nouveau a dû être annulée). Pour aider le CCAS vous pouvez faire des dons déductibles fiscalement à hauteur de 66% pour les particuliers et 60% pour les entreprises.

Nous avons pu profiter de généreux donateurs et nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur geste.

Les « Mutuelles Village »

sont toujours d'actualité. Si vous êtes à la retraite, en entreprise individuelle, à la recherche d'un emploi vous pouvez prendre contact avec la mairie qui vous dirigera sur APICIL Monsieur VERRIER ou AESIO Mutuelle (ex ADREA) Madame Delphine LEMOULT qui vous établiront un devis adapté à vos besoins.

COMMUNAUTE DE COMMUNES



LA MÉDIATHÈQUE: LIEU DU SAVOIR ET DE LA DÉCOUVERTE

La médiathèque de Charantonnay fait partie du Réseau des Médiathèques des Collines du Nord Dauphiné : https://mediatheques-collines.bibli.fr

Un réseau de 9 médiathèques c'est encore plus de choix, plus de possibilités.

A Charantonnay en 2020 près de 300 documents ont été achetés, moitié adultes, moitié jeunesse.

Pour un enfant l'abonnement annuel est de 5€, pour un adulte seul 10€ et pour toute une famille 15€. Et si vous êtes nouvel arrivant sur le territoire, votre abonnement est offert pour la première année (renseignements en mairie).

Vous pouvez aussi bénéficier de la Médiathèque Numérique de l'Isère qui vous propose livres, magazines, journaux, musique, films, documentaires, spectacles... Consultables sur ordinateurs, tablettes et smartphones à la condition d'avoir une adhésion à jour sur n'importe quelle médiathèque du réseau des Collines.

Un accueil

aimable et

courtois

Nos

engagements

pour un accueil

de qualité

Des réponses

demandes ou

dans les

Des information

sur notre Réseau

disponibles et

Des indications visibles pour vous

orienter

facilement dans

les Médiathèques

N'hésitez plus à pousser les portes de la médiathèque ! (avenue du Bourg, en face de l'école)

Quelques coups de cœur de l'équipe de Charantonnay, par Michèle, Monique, Françoise et Sandra :

Romans: Lara (3 tomes) de Marie-Bernadette Dupuy, Les vies de Jeanne de Joël Raguénès, Cécile et Les Beaujour de Eric Le Nabour, La lionne de Katherine Scholes, Mon coeur contre la terre de Eric de Kermel, Une joie féroce de Sorj Chalandon, Le bal des folles de Victoria Mas, Il est des hommes qui se perdront toujours de Rebecca Lighieri;

Films: Jeanne d'Arc de Luc Besson, Le prestige de Christopher Nolan, La bonne épouse de Martin Provost, Joker de Todd Phillips.»















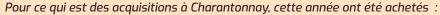












Une écoute attentive

appropriés.

Des locaux

accessibles propres,

confortables et

Une offre culturelle diversifiée,

renouvelée et

récente.

- En adultes : 51 romans, 21 policiers, 7 Sciences Fiction, 9 Large Vision (gros caractères), 32 Bandes Dessinées, 21 Documentaires ;
- En jeunesse : 50 Revues Jeunesse/Revues Enfants, 55 albums, 29 Bandes Dessinées, 17 Documentaires.

PROGRAMME « HABITER MIEUX » DE L'ANAH POURSUITE DU SOUTIEN FINANCIER DE LA CC CND

Par délibération du 28 mars 2013, le conseil communautaire a approuvé la signature d'un protocole territorial d'aide à la rénovation thermique des logements privés, entre la CC CND et l'Etat, dans le cadre du dispositif « Habiter mieux » de l'agence nationale de l'habitat (Anah). Ce programme soutient les travaux d'adaptation du logement afin de faciliter le maintien à domicile des occupants modestes et également les travaux améliorant le confort et les

dépenses énergétiques du logement. Ils ont donné un avis favorable à la poursuite de l'engagement de la CC CND dans le programme « Habiter mieux » de l'Anah en attribuant une subvention communautaire complémentaire de 1000 € à tout bénéficiaire de l'aide « Habiter Mieux » de l'Anah, sur présentation d'un justificatif de versement de subvention par cet organisme.

VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE

Les associations et clubs de notre commune sont composés de femmes, d'hommes et d'enfants qui ont à cœur de faire vivre leur passion au travers d'une structure vectrice de lien social, de cohésion et de convivialité.

Malgré les difficultés du moment, les motivations sont toujours présentes et l'envie d'avancer reste toujours très forte au sein des structures.



Nous l'avons constaté lors du Forum des Associations le 05 Septembre au matin. Vous étiez presque tous présents malgré la crise sanitaire, contents de retrouver vos adhérents et de proposer un ensemble d'activités pour cette nouvelle saison. Cette journée, malgré un trafic timide, s'est déroulée dans la bonne humeur et a permis de remettre un peu de convivialité au sein de notre commune.

la 1ère course cycliste organisée par le Club de Vélo de Bourgoin-Jallieu.

Elle a rassemblé plus de 350 cyclistes sur 3 catégories : minimes, cadets, seniors. Les cyclistes évoluaient sur un parcours sécurisé de 7.8 kms. Le public était au rendez-vous sur l'ensemble du circuit, ainsi que le soleil. Un grand bravo à cette association aidée du VCC pour l'organisation d'une manifestation de cette envergure avec les gestes barrières obligatoires.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.



Il faut aussi noter la magnifique journée du 30 Août avec Enfin, l'inauguration officielle du nouveau terrain de foot (homologation niveau 5) s'est déroulée le 9 octobre au matin. Nous envisageons sur 2021 une inauguration rassemblant tous les Charantonnois dans une ambiance plus festive.

Nous espérons que 2021 sera plus propice aux évènements.

Nouvellement élus, nous sommes vos interlocuteurs privilégiés et souhaitons vous accompagner au mieux tant au niveau fonctionnement que dans la réalisation de vos projets. Tout ne sera pas forcément accepté dans l'immédiat à cause des différentes réglementations sanitaires et diverses contraintes.

Toutefois, toute l'équipe est à votre écoute, motivée et fera tout son possible pour vous aider au mieux.

Nous vous souhaitons une bonne saison.





REPAS DES CLASSES

Depuis de nombreuses années a lieu en septembre le repas des classes.

Cet évènement organisé par le Comité des Fêtes réunit anciens, jeunes et encore plus jeunes. Après avoir pris place dans le camion de Patrice Bichet, en route pour un tour de village, une bonne partie de rigolade pour tout le monde...

Chacun reçoit son chapeau (offert par le Comité) arboré d'un ruban d'une couleur différente selon la décennie.











LES CLASSES

Tout ce petit monde se retrouve autour d'un repas convivial où chacun y va de son histoire drôle, d'une chanson ; on y refait le monde.

Covid oblige, cette année 2020, le repas n'a pu avoir lieu. Profitez des photos souvenirs de ces dernières années.











CHARANTONNAY D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

















NOS ARTISANS

ENTREPRISE VEUVE CHATAIN

C'est en 1930 qu'Alphonse Chatain monte son entreprise de maçonnerie. Sa femme Valentine tient l'épicerie du village. Il est rapidement connu sur Charantonnay et ses environs. En 1956, André Bichet épouse leur fille Simone et rejoint son beaupère dans l'entreprise. La Société prospère jusqu'au décès accidentel d'Alphonse à l'âge de 47 ans sur un chantier. Il faut repartir et c'est aidée de ses deux ouvriers Rémi Jeannin et André Laverlochère que Madame Veuve Chatain prend la direction de l'entreprise qui porte désormais son nom. Quelques années plus tard ce sont Roger et Charles leurs fils qui rejoignent l'affaire qui devient florissante.

La Société s'accroît avec plus de personnel et du matériel de plus en plus performant. Et les nouvelles générations sont toutes passionnées par ce métier et suivent pour la plupart leurs études dans ce domaine amenant de nouvelles technologies et de nouveaux savoir-faire.

L'entreprise est maintenant composée de plusieurs pôles : rénovation d'habitation, façades, constructions nouvelles, rénovations techniques, construction de bâtiments industriels.

L'entreprise est connue hors du département avec de nombreux chantiers de réhabilitations d'exploitations agricoles qu'elle doit remettre aux normes actuelles en Savoie et Haute-Savoie.

Les plus anciens ont disparu ou sont maintenant à la retraite. Les générations suivantes continuent de développer cette société qui emploie maintenant une trentaine de personnes.

Entre autres réalisations, elle a réhabilité la maison Maritano, aussi bien au niveau logements qu'au niveau des deux salles et de la cave.

L'entreprise a fêté en 2020 ses 90 ans. L'occasion de faire le traditionnel repas de vacances qui s'est terminé par un magnifique gâteau.





MMZINGUERIE

UNE NOUVELLE ENTREPRISE DE ZINGUERIE



Mickaël MARMONIER s'est installé à Charantonnay, 47, rue de la Verchère en septembre 2020 ;

A 27 ans il prend l'initiative de monter son entreprise de zinguerie. Il a fait son apprentissage de charpentier aux Ets Cochard à St Didier de la Tour. Il apprend ensuite son métier de zingueur sur le terrain chez Bertholet à Fitilieu et se spécialise à Bourgoin chez Cavagna.

Il effectue tout type de zingage, gouttières zinc ou cuivre, pliage, noue, couloir, caniveau, habillage de bandeaux (en acier prélaqué), appuis de fenêtres, murs, lambris PVC ou bois le tout en différents coloris, abergement de cheminée.

Vous pouvez le contacter au 06 41 18 84 52 ou MMzinguerie@ outlook.fr

Nous souhaitons beaucoup de succès à ce nouvel artisan Charantonnois.

FRANCK PERENON

C'est à l'âge de 8 ans en découvrant un livret militaire de la guerre de 14 appartenant à son arrière-grand-père, ainsi que des papiers et objets des chantiers de jeunesse de son grand-père maternel Charantonnois, que Mr Franck PERENON s'est pris de passion pour l'histoire de France. La rencontre avec Mr Damotte son voisin, ancien militaire de carrière, lui a donné également le goût d'éveiller sa curiosité. Il a partagé avec nos anciens leurs souvenirs même parfois

douloureux, émouvants, et quelque fois drôles, car même pendant ces périodes la vie continuait.

C'est ainsi que Franck a découvert que sa famille aussi bien maternelle que paternelle ont été très impliqués dans ces périodes de notre histoire, ces 2 arrière-grands-pères François et Alfred qui sont revenus de Verdun « Le chemin des Dames », son grand-oncle parti en 1910 pour son service militaire de 4 ans, a été mobilisé à la suite de la déclaration de guerre en aout 1914, à 3 mois de la fin de son service, pour aller combattre sur le front de l'Est et finir sa vie à 28 ans dans les Balkans fin 1918.

Après dans le second conflit mondial 1 membre de sa famille a été capturé par la gestapo et envoyé en déportation pour faits de résistance.

Ces deux grands-pères Paul et Joseph convoqués par le gouvernement de Vichy au travail forcé en Allemagne, ont fuient le régime nazi dont un est descendu en vélo jusqu'à la frontière espagnole, travaillant dans les fermes contre gîte et couvert, pendant des mois sans donner de ses nouvelles.

C'est avec fierté et pudeur qu'il nous raconte toutes ces histoires découvertes au fil du temps.

Depuis, en collectionneur averti, féru d'histoire et de géographie, il n'a eu de cesse d'écumer les vides greniers de France et de Navarre pour dénicher des pièces qui ont participé à ces conflits de notre histoire. Également des personnes connaissant sa passion lui ont offert des objets de famille.

Ce sont aussi beaucoup de temps et de recherches nécessaire car chaque uniforme militaire correspond à une nationalité et une période précise, malheureusement les sources se tarissent.

Le thème de sa collection se situe entre le 19ème et 20ème siècle couvrant les 4 conflits les plus importants de notre histoire.

En vrai passionné, c'est aussi par des voyages que Franck PERENON s'est rendu sur les lieux les plus connus de l'hexagone : Normandie, Alsace, les Vosges, les Glières, le Vercors, mais aussi à l'étranger en Indochine et dans les

Si vous rencontrez Franck, c'est avec plaisir qu'il pourrait vous en parler durant des heures entières Les 2 guerres mondiales, la résistance en France et sous l'occupation, l'Indochine, et tant d'autres...

Peut-être tout cela pourrait-il prendre forme dans un livre pour ne pas oublier tous ces souvenirs et les transmettre aux générations futures! Mr PERENON n'en écarte pas la possibilité : « à la retraite pourquoi pas ! » Rendez-vous est pris!

« Savoir d'où l'on vient pour savoir où l'on va! »







DES PASSIONNÉS

HOMMAGE À SIMONE DOUHERET



Simone Douhéret, charantonnoise jusqu'en 2005, s'est investie dans la vie éducative et culturelle de la commune, motivée par les rencontres et les moments de partages que facilite la vie associative en général.

Institutrice, elle a enseigné à l'école de Charantonnay les cinq dernières années de sa carrière, 4 ans à des élèves de cours préparatoire et 1 an à des élèves de cours moyen 2è année. Elle a aussi occupé le poste de directrice de l'école. Elle aimait dire que c'était les plus belles années de sa vie d'enseignante, certainement, puisque les derniers mois de sa vie, elle se souvenait encore de chacun de ses élèves et racontait les délicieuses anecdotes qui avaient marqué son passage dans l'école communale!

Elle tira sa révérence à l'éducation nationale en 1990.

C'est en 1986 qu'Eliane Rambaud et Simone Douhéret, toutes deux bénévoles, toutes deux passionnées par les lectures, ouvrent la première bibliothèque du village, dans un tout petit local, puis un « préfabriqué », à côté de l'école. Pour la gestion de cette bibliothèque initiale, Simone, voulant toujours élargir ses connaissances et cherchant toujours la perfection, n'hésite pas à se former à l'administration, l'animation ou l'approche de genres littéraires.

Pour augmenter l'offre et financer l'achat des livres ? Des fonds étaient nécessaires ! C'était décidé, un loto annuel serait organisé ; encore une occasion de partager un moment ! Simone restera responsable de la bibliothèque seize années. Eliane et elle seront soutenues dans leur projet et le développement de la bibliothèque, par Alphonse Guinet, alors maire de Charantonnay.

Simone, tout de même un peu hyperactive et surtout très curieuse (!) voulait s'investir toujours plus! Elle s'est alors engagée dans plusieurs autres projets, dont un, accompagnée par Pierre Leconte et Gilles Pandraud qui aura attiré tout le département : l'exposition « le costume à travers les âges » en novembre 1994 qui accueillit plus de 1000 visiteurs en deux jours! Enfin, quelques années plus tard, elle participa à l'organisation d'une autre exposition, spécialement pour mettre en valeur sa commune d'adoption : « connaissez-vous Charantonnay ? ».

Simone Douhéret, décédée le 11 mars 2020, n'aura eu de cesse d'espérer avoir contribué activement, un petit moment, mais pour toujours, à une partie, même infime, de la vie collective à Charantonnay.



ZA La Fontaine 38440 Beauvoir de Marc Tél. 04 74 58 50 62

menuiseriebourguignon@orange.fr





TRAVAUX PUBLICS – TERRASSEMENTS – VRD ASSAINISSEMENT – ENROBE DEMOLITION

Alain DAVID - Gérant - 0 06. 08. 44. 46. 55.

Le Château de Moidière a bonnefamille

Ce château a été construit vers 1660 par Nicolas Scipion Guillet de Moidière à l'emplacement d'une maison forte. A son décès et sans héritier, le château passa à son frère Michel.

Depuis, et encore aujourd'hui, Moidière est resté dans la même famille depuis onze générations soit 359 ans. Le 28 juillet 1789 Moidière fut incendié par les révolutionnaires. Pendant cette période, dite de la Grande Peur, 80 autres châteaux et abbayes de la région furent aussi incendiés. Comme il ne restait que les murs, le château fut restauré vers 1811 par Othon de Moidière, officier supérieur de cavalerie et « artiste vétérinaire ». De cette époque date le Grand Vestibule décoré de trompe-l'œil par des artistes italiens qui venaient au printemps et repartaient à l'automne et que l'on surnommait donc les hirondelles.

La Chambre dite « Empire » possède encore son papier de l'époque et des trumeaux représentant les quatre saisons. Les toitures typiquement dauphinoises, les façades et quelques pièces sont inscrites à « l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques. »

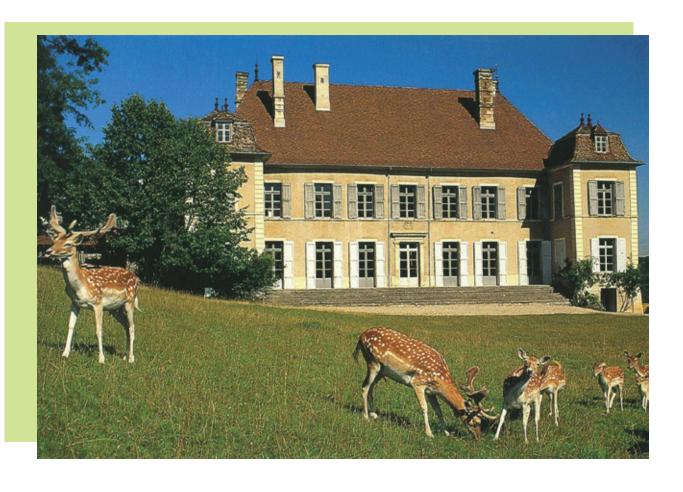
Le mobilier d'origine ayant brûlé à la Révolution, le Château fut remeublé, petit à petit, par héritages de familles alliées. Si les meubles vont du style Louis XIII à Louis XVI ceux-ci vont bien ensemble car tous sont bien sûr très classiques.

Le Parc animalier de Moidière a été créé en 1988 pour aider financièrement la conservation du château. Ce choix a été fait par goût personnel mais aussi dans le but de mieux faire connaitre le patrimoine naturel européen.

Bien que présents dans les Alpes, les loups, les lynx, les bouquetins ou les mouflons sont rarement visibles dans la nature de même pour des cerfs élaphes, des daims, des cerfs Sika, des hiboux Grands-Ducs ou autres chouettes, renards ou fouines. Tous ces animaux sont donc visibles dans le parc, sur 30 ha, dans de vastes espaces ou dans des cages plus petites selon les espèces.

Le Parc intègre également un arboretum pour mieux connaitre les arbres et arbustes de chez nous ainsi qu'une hêtraie remarquable dont certains sujets ont plus de 200 ans. Parmi 300 espèces de plantes sauvages qui poussent à Bonnefamille, plus d'une centaine sont étiquetées en saison sur le parcours. Plus de la moitié d'entre elles sont médicinales. Les amateurs de flore sauvage peuvent voir toutes ces plantes en tapant « Herbier de Bonnefamille » sur Internet.

Olivier Dugon est l'actuel propriétaire du Château de Moidière. Il aura plaisir à vous accueillir sur son domaine dès que les règles sanitaires le permettront.



AUTOUR DE CHARANTONNAY



Musée de la vie rurale à ST Quentin Fallavier

A l'origine de ce projet en 1960, Monsieur Jean Cotin, passionné par la vie rurale qui, petit à petit, en parcourant la région, a réuni tout un ensemble d'outils, d'outillages et matériels agricoles.

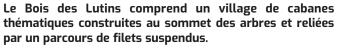
Avec l'évolution de cette collection et sous l'impulsion d'une équipe de passionnés, le Musée de la vie rurale est né en 1990 et a pérennisé son action en créant une association loi 1901.

La restauration des matériels et des machines permet d'exposer une riche collection sous un bâtiment de 1500 m2 et dans plusieurs salles du corps de ferme Dauphinoise afin de faire revivre la vie d'antan. Découvrez des batteuses, des pressoirs, des araires, des chaudières à vapeurs, des outils d'autrefois et une magnifique salle des santons reconstituant la vie rurale d'époque grâce aux nombreuses vitrines.

Cette association se propose de mettre à disposition des collectivités et des associations du matériel pour des expositions (métiers anciens) ou démonstration. Des Journées pédagogiques et des recettes d'antan vous sont proposées.

Découvrez tout cela sur leur site : www.musée-de-la-vie-rurale.fr

Le Bois des Lutins a Diémoz



De grands toboggans permettent de regagner la terre ferme. Au sol, de nombreux jeux. Les attractions sont « naturelles » (à base de jeux utilisant la nature et des matériaux naturels) et fonctionnent sans électricité.

Ce sont les enfants qui créent leur propre dynamique et qui sont acteurs de leurs loisirs. Le Bois des Lutins est un terrain de jeux conséquent avec 10 hectares d'attractions uniques au sein d'une nature protégée. Cela fait du parc un lieu de destination à la journée. Les familles peuvent en effet venir dès le matin, déjeuner sur place ou amener leur pique-nique, pour ensuite continuer à explorer le parc l'après-midi. Le respect de l'environnement est primordial sur le site.

Aussi, la majorité des installations est conçue avec des matériaux recyclables : bois, métal, cordes et filets qui



s'intègrent parfaitement au cadre naturel du Bois sans causer de dommages à la nature environnante. Les herbes sauvages sont acceptées et aucun pesticide n'est utilisé. Le bois des clôtures, balançoires et tyroliennes par exemple provient des forêts du site composé notamment d'acacias.

Le Bois des Lutins est un lieu unique en Auvergne-Rhône-Alpes avec une ambition forte : rassembler petits et grands autour de 3 axes importants que sont le partage, la nature et le sourire. Dans ce joli écrin de nature préservée, on s'évade pour retrouver des valeurs simples : l'écoute de la nature, le partage en famille, le rire et le fait de profiter du moment présent. Bordé de 3 étangs, la biodiversité du parc est protégée et mise en valeur.

Vous pourrez observer un lièvre, apercevoir un muscardin ou autres petits animaux. Le Bois des Lutins souhaite faire du rassemblement et du partage des valeurs incarnées à travers de multiples facettes.





IME INSTITUT MEDICO-ECUCATIF DE MEYRIEU LES ETANGS

Depuis septembre 2018, la municipalité a signé un partenariat avec l'IME (Institut Médico Educatif) de Meyrieu les Etangs pour l'insertion de jeunes par le travail. Par groupe de 4 ou 5, encadrés par un animateur, ils effectuent des tâches diverses telles que : entretien des espaces verts autour de la mairie, sur le plateau d'évolution (taille des haies), les parties communes des immeubles rue de la Verchères, ramassage des feuilles à l'automne, traçage des places réservées aux personnes à mobilité réduite sur le parking de l'école, ramassages des déchets sur les voiries communales...

Cet accompagnement renforcé facilitera leur intégration dans le monde professionnel tout en permettant à la commune de bénéficier de leur compétence sur des tâches récurrentes.





PETITS GESTES VERTS

Un réceptable est toujours à votre disposition dans le hall de la mairie (aux horaires d'ouverture) afin de jeter vos piles usagées.

Pourquoi recycler ses piles usagées?

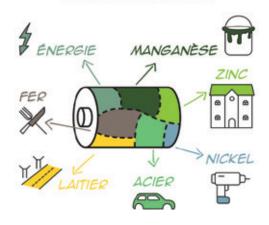
Pour éviter de gaspiller des ressources naturelles rares ou présentes en quantités limitées dans la nature comme le fer, le zinc ou le nickel dont l'extraction est particulièrement polluante,

Pour produire, après recyclage, des alliages et des métaux à valeur ajoutée (Acier, Zinc, Plomb, Cobalt ou Cadmium) qui seront utilisés dans de nombreuses industries.

Pour limiter tout risque de pollution et éviter d'introduire dans les ordures ménagères des traces de métaux lourds encore contenus dans certains types de piles.

Vous pouvez également déposer en mairie vos appareils informatiques obsolètes ou cassés. La Société TRIRA (Emmaüs informatique) les recyclera.

DANS UNE PILE TOUT EST UTILE!



INFOS COMMUNALES

NOUVEAUX HORAIRES

HORAIRES	Nouveaux Horaires MAIRIE	MEDIATHEQUE	DECHETTERIE ST GEORGES
LUNDI	8H 12H - 15H30 18h30		
MARDI		16H30 18H	
MERCREDI	8H 12h	14H 16H	
JEUDI		16H30 19H	14H 18H
VENDREDI	8H 12h		10H 12H
	14H 16h		14H 19H
SAMEDI		9H-10H30	8H 12H
		311-101130	13H 18H

Courant Novembre est arrivé un nouvel agent communal. Il s'agit de Rémy VARSOVIE qui va travailler au Service Technique en remplacement de Laurent CHAPOT. Nous lui souhaitons la bienvenue.



LES FACTEURS NOUS REMERCIENT...

Chaque année, à l'arrivée du beau temps, nombreux sont les facteurs à être victimes de blessures dûes aux morsures de chiens. Les chiens méchants ne sont pas les seuls qui peuvent mordre le facteur : comme le montrent les accidents déplorés chaque année, tous les chiens, mêmes gentils, représentent un danger lors de la distribution du courrier. Afin d'éviter toute possibilité de contact entre un facteur et un chien, il serait souhaitable de respecter les mesures suivantes :

- Avoir une boîte aux lettres non accessible pour le chien, y compris en passant sa tête à travers le grillage, en entrée de propriété, côté rue, en bordure de voie ouverte à la circulation.
- S'équiper d'une sonnette permettant d'avertir le client de la distribution d'un colis ou d'une lettre recommandée.
- Vérifier le bonne hauteur du portail et le bon entretien des clôtures.

Si toutes ces dispositions sont mises en place, cela permettra d'éviter les accidents dûs aux morsures de chiens dont certaines peuvent se révéler graves et qui, dans tous les cas, ont un véritable impact psychologique sur les facteurs.

La poste met tout en œuvre pour préserver la sécurité des facteurs et assurer une qualité de service irréprochable envers tous ses clients.

LÉGISLATION DE SIGNATURE

La légalisation d'une signature sert à authentifier votre propre signature lorsqu'elle est apposée sur un acte qui a été rédigé et signé sans la présence d'un notaire.

La procédure sert à vérifier que vous êtes bien la personne concernée par le document.

Vous devez vous adresser à la mairie de votre domicile. Il faut présenter les documents suivants :

- Pièce avec la signature à légaliser
- Pièce d'identité sur laquelle figure votre signature

Si vous ne présentez pas de pièce d'identité, vous devez être accompagné de 2 personnes témoins. Elles doivent être munies de leur pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

L'authentification de votre signature se fait obligatoirement en votre présence.

Vous devez signer votre document au guichet devant l'agent.

La procédure est gratuite en mairie.

Vous pouvez également faire cette démarche devant le notaire de votre choix, mais dans ce cas, la procédure est payante. Il n'existe aucune réglementation des tarifs.

ACFC

La COVID 19 met encore des bâtons dans les roues de l'ACFC

Une fois n'est pas coutume, la situation sanitaire a stoppé net toutes les activités de l'ACFC. Une trêve anticipée qui va venir casser des dynamiques impulsées par certaines équipes. Les séniors 1 et séniors 3 par exemple, ont enchaîné 2 succès d'affilée avant la coupure. Il en va de même pour nos U15 et U17, solides leaders de leur poule de D2 avec 3 victoires en 3 matchs de championnat (dont un probant 16-0 face à St André le Gaz pour les U17). Du côté des filles, le début de saison est globalement satisfaisant. Les séniors à 8 et les U18 brillent et occupent la tête de leur groupe tandis que les U15 débutent leur apprentissage. Pour les séniors, le bilan est à l'équilibre avec une victoire et une défaite en deux rencontres.

Plus globalement, le reconfinement a marqué un véritable coup d'arrêt dans la vie de l'association, privant cette dernière de plusieurs manifestations et du lien social qui en découle. Heureusement pour nos jeunes, le stage orchestré par Alyssia Abel et Serge Guet a pu avoir lieu en octobre. Les différents membres du bureau s'activent en coulisses pour trouver des solutions et s'adapter aux contraintes. Une chose est sure, le virus ne mettra pas en danger un club qui, par une excellente gestion depuis plusieurs années, a les épaules assez solides pour traverser cette tempête. Qu'il s'agisse des membres du bureau, des éducateurs, des bénévoles ou des joueurs et joueuses, tous s'impatientent de se retrouver autour et sur les terrains. Le plus tôt possible espérons-le.

Le mot de la co-présidence, formée par Patrice Lombard et Jean-Michel Terry

La saison 9 de l' ACFC n'est plus dans « l'Age de raison », mais dans cette période sombre l'ACFC lutte avec les armes de sa passion .

Conscient de la gravité de cette pandémie , l'ACFC ne peut passer outre cette actualité. La ferveur bleue s'est vue démunie de ce qui fait sa force, de ce qui fait sa passion, de ce qui fait ses valeurs . Son lien social a été mis à mal en perdant ses manifestations, l'amitié autour d'un verre et la ferveur du ballon rond .

Le club a fini l'exercice 2019-2020 « Acte 8 » à l'équilibre financièrement, le gros des manifestations ayant pu se dérouler à l'automne 2019. Mais la situation à venir pour l'exercice en cours est toute autre ; des moments forts du Club ont été annulés : le Challenge Damien Pommier, la Fête du Foot, Aigues-Mortes, les saucisses frites ,la soirée du foot, les traditionnels boudins d'Alain et pour finir l'arbre de Noel . Le club met tout en œuvre avec ses propres armes pour subsister :

Tout d'abord tenir le plus de licenciés, ce fut chose faite cette saison avec environ 250 actifs

Le club remercie du fond du cœur tous ses partenaires, très souvent impactés par cette situation sanitaire et économique ...Merci encore de votre soutien et contribution!

Les stages jeunes se sont multipliés, celui d'octobre a été une helle réussite

Dans l'ombre du COVID, deux départs du bureau nonnégligeables ont été actés : Merci à « Jean Paul Chatain » pour ses 22 ans de Présidence « ASC puis ACFC », un gros coup de chapeau pour cet acteur fondamental qui a permis au club d'exister sur nos deux communes. Merci aussi à Nicolas Gauthier qui a œuvré depuis les débuts de l'ACFC : 8 saisons à gérer la trésorerie et comptabilité de notre club dans les règles de l'art!

Pour cette nouvelle saison nous avons poursuivi des standards et certains changements notoires sont intervenus en catégorie jeune. Certaines ententes ont été élaborées avec nos clubs voisins pour permettre à tous nos jeunes de jouer sans problématiques d'effectifs, c'est le cas dans les catégories U13 (en entente avec l'US Beauvoir Royas), et les catégories à 11 (U15, U17), en entente avec l'USBR et l'OND. L'ACND le Foot au féminin continu d'évoluer avec un effectif

global « ACFC / OND de 75 filles.

Souhaitons à ce groupement une continuité pour faire briller les couleurs des deux clubs.

Le club remercie tous ses éducateurs et leur implication sans quoi rien ne serait possible. Conscient que la situation sanitaire n'a pas aidé dans notre passion, secoué par les protocoles et contraintes quotidiennes que l'on a dû gérer en plus du sportif, souhaitons que l'on voit rapidement le bout du tunnel.

Au nom du club, de ses adhérents et de son conseil d'administration nous vous souhaitons à toutes et tous une excellente année 2021.

L'ACFC souhaite le meilleur à tous les autres associations de la commune et à tous les habitants de Charantonnay.

Espérons que l'après COVID nous permettra de retrouver sereinement notre joie de vivre, notre passion et les valeurs de notre club autour du ballon rond.





CJCT - COMITÉ DE JUMELAGE CHARANTONNAY-TAVAGNASCO

L'état sanitaire de nos 2 pays a stoppé net les festivités, les évènements ainsi que les échanges entre nos deux communes. On espère des retrouvailles en 2021. Nous adressons des messages de soutien à nos amis du Piémont, et nous espérons les revoir bientôt à Charantonnay pour inaugurer la place « Tavagnasco ».

L'ensemble du CJCT vous souhaite une bonne et heureuse année à tous, que 2021 soit la plus douce pour chacun d'entre nous.

Nous retrouverons Tavagnasco embellie d'une nouvelle route. En effet, malgré les difficultés de la pandémie, l'ensemble des collectivités continuent à améliorer le quotidien de leurs habitants. C'est donc un nouveau bitume qui permet de circuler de manière motorisée à Tavagnasco dans la rue où le trafic est le plus important et de rejoindre les communes voisines de façon plus sécuritaire.

Tavagnasco a aussi préparé ses fêtes de fin d'année. Il faut savoir que dans le Nord de l'Italie, c'est davantage le déjeuner du 25 décembre qui est à l'honneur. Il commence par des antipasti variés à base de charcuterie, fromage, légumes farcis ou sous huile... Ensuite viennent les primi piatti (les pâtes qui en Italie sont une entrée): pâtes farcies (tortellini, agnolotti...) en bouillon, lasagnes. C'est après qu'arrive la viande.

Le plat le plus typique du Nord de l'Italie est le pot-au-feu accompagné des fameuses sauces Piémontaises pour la viande...

Dans le Nord de l'Italie, les autres gourmandises servies avec le café sont la tarte aux noisettes, la mousse aux pommes rouges et surtout le Nougat d'Alba ou les fameux Cuneesi.

La soirée se prolonge cette fois autour d'une Grappa aux vertus digestives bien méritées...

Partage de recette : vitello tonnato

Le vitello tonnato est un plat typique de la cuisine du Piémont qui est maintenant servi dans les restaurants du monde entier. Cette recette a été écrite pour la première fois au XIXème siècle par Pellegrino Artusi dans son livre « La science dans la cuisine et l'art de bien manger ».

En piémontais, on ne rechigne pas aux jeux de mots pourris, et ce plat attire le thon et l'étonné.

Ingrédients pour 4 personnes

Anchois – 6 filets
 Ail – 2 gousses
 Huile d'olive vierge extra – 4 cuillères à soupe

· Câpres – 15 · Veau–600gd'épauleougîteentier

· Carotte – 1 · Clous de girofle – 4 · Oignon – 1 · Poivre noir

· Romarin – 1 branchette · Céleri – 1 branche

· Thon – 100 g à l'huile d'olive bien égoutté

· Œufs – 3 durs · Vin blanc – $\frac{1}{2}$ litre

· Sel



Préparation

Mettez le morceau de veau entier dans une casserole avec la carotte, les clous de girofle, le céleri, l'ail, l'oignon, le romarin, le laurier, deux cuillères d'huile, une pincée de sel et du poivre, pour qu'elle prenne le goût des arômes et des épices. Mouillez la viande avec du vin blanc, puis ajoutez de l'eau ou du bouillon pendant la cuisson. Laissez cuire à feu doux pendant environ une heure et demie ou deux heures. Ensuite laissez refroidir dans le bouillon. Pour préparer la sauce, dans un saladier, mettez le thon et les œufs durs émincés, les câpres, les anchois, en diluant avec un peu d'huile (éventuellement en utilisant un mixer) et un peu de bouillon de viande, de façon à obtenir une sauce crémeuse. Découpez la viande en tranches assez fines et déposez-la dans une assiette. Avant de recouvrir les tranches avec la sauce, ajoutez un peu de vinaigre balsamique, qui donnera plus de saveur à votre recette. Ensuite, recouvrez avec la sauce et garnissez avec les câpres.

Conseils

Afin d'obtenir des tranches assez fines, il est conseillé de découper la viande déjà refroidie avec un couteau électrique. Attendez quelques heures avant de servir le vitello tonnato, votre viande n'en sera que plus savoureuse.

Evelyne MARC, Sandra MORIN et Johnny DARTY se sont portés volontaires lors d'un conseil municipal pour assurer le suivi des échanges avec les représentants de Tavagnasco.



ALSH





Une année particulière pour l'accueil de loisirs 1max2loisirs.

Le contexte sanitaire et le confinement du début d'année ont perturbé l'ouverture des différents accueils. Un service minimum pendant les vacances de printemps, ainsi que les mercredis à partir de mai ont malgré tout permis d'accueillir quelques enfants de personnels prioritaires.

L'accueil de loisirs des vacances de printemps a donc été annulé, mais a pu ouvrir ses portes normalement au mois de juillet et

Les contraintes sanitaires ont engendré l'annulation des sorties et camps proposés traditionnellement.

Le projet global était axé sur la découverte et l'apprentissage, mais surtout l'amusement et le lien social très importants pour les enfants après cette période délicate.

Les enfants ont pu profiter d'animations et thématiques avec des intervenants extérieurs :

Les 3-6 ans ont pu apprendre les 1ères notions de tri, de respect de l'environnement, et assister à un spectacle musical proposé par Jean Noël Pion.

La 2eme semaine était consacrée à l'art plastique avec Nicole Miegge.

Une thématique théâtre avec la compagnie De quoi j'me mêle a permis aux enfants de faire leur 1ère scène devant les parents. Enfin, fin juillet, une animation Kapla est venue clore le mois.

Du côté des 6-11 ans, un travail autour du conte a été mené avec Merlenchanteuse, écriture, mise en scène, et représentation ont beaucoup plu aux parents et enfants.

Un stage cirque avec Z'azimuts, un autre de percussions avec Gaetys, tous deux avec une représentation en fin de semaine ont également connu un beau succès. Enfin une animation « fusées à eau » avec Imagin'air est venue compléter l'été.

L'automne a été organisé dans des conditions sanitaires plus strictes, mais avec cette fois-ci une capacité maximale d'accueil atteinte. La Communauté de Communes va sonder les familles afin de connaître les éventuels nouveaux besoins de mode de garde.

Du côté des animations, là encore pas de sorties mais un intervenant sciences la 1ere semaine, et une journée d'initiation à l'escalade (illustration en page de couverture) la 2e semaine. Bravo aux enfants qui ont vaincu leur peur pour monter tout en haut!

Le périscolaire et les mercredis fonctionnent normalement avec quelques baisses d'effectifs depuis le début du 2e confinement.

Toute l'équipe remercie les partenaires, commerçants, associations, ainsi que les familles pour leur aide précieuse tout au long de l'année.









FULL & LIGHT

Une année passée particulière, une année à venir indéterminée...

Comme pour toute la population, cette année 2020 restera dans les annales, en raison de la crise sanitaire internationale, et de l'adaptation de nos activités aux conditions particulières (confinement, puis en nombre limité et sans contact, puis reprise des cours avec protocole sanitaire, puis reconfinement...). L'association a maintenu dès mars le lien avec ses adhérents par courriel et réseaux sociaux, en proposant chaque semaine des contenus ludiques et sportifs à tous les groupes. Les cours ont repris physiquement en extérieur dès fin mai, en nombre limité, en préparation physique générale... puis mi-juin dans le dojo le lundi, mais sans contact pour les ados et adultes, et en extérieur le jeudi pour les kids, jeunes et préparation physique...

Sur le premier trimestre 2020, de belles actions ont été portées, comme un cours partagé avec le club de Karaté Contact de Sassenage, un Championnat régional de Kick Light et un Trophée régional de Light Contact, une formation de secourisme PSC1 pour 20 adhérents et familles, un stage sportif encadré par Anaelle Angerville championne internationale de Muay Thai, mardi gras pour les plus jeunes... Et surtout une belle soirée, à l'occasion des 10 ans du club, à laquelle de nombreux anciens et nouveaux adhérents étaient présent. David Rivera, moniteur fédéral et président de l'association, validait en juin son Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, spécialité Educateur Sportif, mention Sports de contact et disciplines associées.

L'été est passé, et la reprise s'annonçait chargée, avec 65 anciens adhérents qui renouvelaient leur inscription (sur 110), autant de nouveaux qui voulaient découvrir nos activités, soit plus de 130 personnes (de 4 à 72 ans).

Ce début de saison, l'association se développait, via le Vice-Président Walter Bongibault (et Moniteur Fédéral en Kick Boxing et Contact Défense), sur la commune de Meyrieules-Etangs, en proposant un soir par semaine des cours de Kick Boxing pour ados et adultes, et un soir toutes les 2 semaines des cours de Contact Défense. Après l'acquisition d'un tatami et de quelques accessoires, pour s'entraîner en toute sécurité, ces cours permettaient aux anciens adhérents de répartir différemment leurs soirs d'entrainements, et à des nouveaux de découvrir nos disciplines.

Nouveaux et anciens adhérents ont rapidement collaboré sur le tatami, et les premières actions programmées... certaines, comme des initiations dans le cadre « Sentez Vous Sport », une soirée pour soutenir « Octobre Rose », le passage de grades (qui était prévu en mai), séances d'ostéopathie... ont pu se faire, d'autres ont été reportées comme la compétition nationale « Panda Master Tour », la sortie de cohésion, la vente de lasagnes sur Charantonnay (pour le Téléthon), le goûter-repas de Noël...

Depuis novembre, suite au reconfinement, le comité directeur a repris l'envoi de cours, activités ludiques, challenges et conseils par courriel, toutes les semaines, à ses adhérents... Même si cette situation est difficile, il est important de maintenir le lien, et de trouver des alternatives à la pratique habituelle sportive.

Le Comité Directeur ne s'arrête pas, et a préparé du mieux possible l'année 2021 (avec les incertitudes du moment), comme des cadeaux de Noël aux couleurs du club (bien utile par rapport au virus), la participation à des compétitions régionales voir nationales ou internationales, un cours déguisé et goûter pour mardi gras, la vente de lasagnes pour le Téléthon sur Charantonnay, une rencontre amicale en Kick Boxing sur Meyrieu-les-Etangs au printemps, un passage de grades....

Quoi qu'il arrive, l'association perdurera.



Karaté Club KCC38



2020 - L'ANNEE DES DEFIS

Le KCC38 est un club sportif où l'idée première est la convivialité. Cyril, professeur depuis 18 ans au sein de notre club anime ses différents cours avec énergie, bonne humeur et le sens des valeurs. Grâce à son expérience et son enseignement, 2 adhérents ont obtenu avec succès leur ceinture noire l'an passé.

Les heureux « lauréats » ont accepté de se prêter à un entretien à la suite de cette expérience particulière, que nous avons retranscrit ci-dessous. Si vous hésitez encore à vous inscrire à un cours d'art martial, lisez-leur témoignage, vous serez conquis!

Ainsi, nous relevons à nouveau le défi, puisque plusieurs ceintures noires devraient à nouveau être présentées cette année, preuve du dynamisme de notre Club et de notre coach!

Par ailleurs, au vu des contraintes sanitaires renforcées avec le reconfinement, nous n'avons malheureusement pas pu organiser notre traditionnelle vente de raclette en novembre comme prévu. Cet évènement étant très attendu par nos adhérents et leurs proches, nous allons tout mettre en œuvre pour proposer cette opération en février prochain, sous réserve du contexte sanitaire en viqueur bien entendu. Un peu de patience avant de régaler nos papilles!

A l'instar de nombreuses structures sportives, nous vivons une période particulière et incertaine, mais nous gardons espoir de reprendre la pratique sportive au sein du Club dès que nous y serons autorisés. Alors restons prudents et optimistes afin de relever cet autre défi!



L'équipe KCC38

Enquête réalisée auprès des 2 lauréats sur l'Obtention de leur Ceinture Noire

Pourquoi le karaté a-t-il été le choix sportif?

MP: Pour être sincère je n'étais pas douée en danse... Lorsque j'ai découvert le Karaté je me suis tout de suite sentie intégrée au groupe, chacun progresse selon son rythme. Le Karaté est une grande équipe où chacun évolue avec l'aide de l'autre. Je pense que c'est la première chose qui m'a poussée à dire : « je veux devenir Karatéka ».

GD: Avant le karaté, je pratiquais le judo mais le club où j'étais ne me permettait plus d'avancer. Je me suis donc tourné vers le karaté qui est aussi un art martial pour découvrir un nouveau style de combat.

Quel est d'après toi la qualité principale du Karatéka?

MP: Le respect, c'est sans aucun doute l'une des qualités que développe la pratique du Karaté. Le karatéka l'apprend dès son entrée sur le tatami, avec les autres élèves, avec le professeur. Mais je pense que le respect est bien plus qu'une simple règle, c'est une partie de l'essence du Karaté.

GD: Pour moi, la qualité première du karatéka est le contrôle, le contrôle de ses sentiments, de son corps avant tout. Le karaté permet d'améliorer ce contrôle ou de l'acquérir et c'est selon moi une recherche qui se fait tout au long de la pratique du karaté quel que soit le niveau.

Est-ce que tu considères le Karaté comme un sport violent ?

MP: Le karaté est bien au contraire un sport contre la violence, il enseigne des valeurs de paix et d'équilibre bien avant les attaques. C'est avant tout un sport de contrôle qui inculque la maitrise de soi.

GD: Le karaté n'est pas un sport violent, comme je l'ai dit précédemment, le karaté c'est avant tout le contrôle donc la violence est une dérive à éviter. De plus une partie du karaté est le « travail interne » qui est un travail sur soi, sur son ressenti, qui fait opposition à la violence. Le karaté reste avant tout un sport de combat mais dans lequel on cherche à éviter la violence.

Qu'est-ce que tu aimes aujourd'hui dans ton club?

MP: Le Club KCC38 véhicule pour moi des valeurs importantes comme le respect, la persévérance mais aussi l'amitié et la convivialité. Depuis 7 ans je me sens accompagnée dans ma progression et l'ambiance amicale du Club me permet de me sentir à ma place. Avant mon examen, tout le KCC38 quelle que soit la discipline a été très compréhensif et tous ont été là pour me soutenir dans ma démarche, jusqu'au bout.

GD: Ce que j'apprécie dans mon club c'est la convivialité, l'entraide. Avant de passer ma ceinture noire, lors de la préparation, les autres pratiquants du club (karaté défense, body karaté) et les autres karatékas étaient là, prêts à m'aider pour les entraînements ce qui aide vraiment. Ce que j'apprécie aussi c'est que notre professeur est vraiment motivant et qu'il arrive à transmettre son ouverture aux arts martiaux et pas seulement le karaté shotokan, ce qui est très enrichissant.

Une ceinture noire alors que tu n'as pas 18 ans ! Qu'est-ce que tu en penses ?

MP: Et bien... on m'aurait dit lorsque j'ai commencé que j'aurais ma ceinture noire à 16 ans je crois que j'aurai ri! C'était un niveau qui me semblait inaccessible et bien trop loin. Mais chaque année Cyril (notre prof) m'a poussée à progresser et m'a donnée confiance en moi. Et puis un jour j'ai compris que je ne pouvais pas m'arrêter, j'allais passer ma ceinture noire et me prouver que je pouvais l'obtenir.

GD: Lorsque j'ai commencé, je n'envisageais même pas la possibilité de l'avoir, c'était pour moi inaccessible mais au fil des années et des entraînements cela s'est rapproché jusqu'au jour du passage de grade et beaucoup plus vite que je ne le pensais. Je suis très fier de cette ceinture noire.

Qu'en disent les autres... quand ils l'apprennent?

MP: J'adore ce moment où j'annonce que je fais du Karaté avec un grand sourire! La plupart rigole d'abord, en me mettant au défi de combattre, je pense qu'ils ont du mal à imaginer une fille, qui plus est petite, mettre à terre qui que ce soit. Puis ils apprennent que je suis ceinture noire. Il y a toujours un petit silence, un rire qui est devenu soudainement nerveux et là ils comprennent la petite lueur d'amusement dans mes yeux!

GD: Souvent lorsqu'ils apprennent que je suis ceinture noire ils sont impressionnés et c'est vrai que la ceinture noire dans les arts martiaux par le fait qu'elle est la même pour les hauts gradés et ceux qui ont moins d'expérience, a un certain prestige pour ceux qui sont étrangers aux arts martiaux.

Qu'as-tu ressenti quand tu as su que tu avais réussi ton

MP : Du soulagement, après 7 ans de pratique j'avais réussi à surmonter de nombreuses peurs et j'étais allée jusqu'au bout. Je m'étais enfin prouvée que j'en étais capable.

GD: Lors de l'examen, c'était assez impressionnant, et j'étais nerveux. Alors lorsque qu'ils m'ont dit que j'étais admis, j'ai eu tout d'abord un sentiment de soulagement, la pression qui redescend et enfin j'étais heureux, toute la préparation et tous les efforts fournis ont abouti à la meilleure issue, c'est vraiment irréaliste sur le coup.

Ton mot pour conclure?

MP: J'aimerais remercier toutes les personnes qui m'ont permis d'arriver jusqu'ici, merci à Cyril de m'avoir soutenue jusqu'au bout et de m'avoir permis de me connaître un peu plus! Je pense que le karaté est un sport qui apporte non seulement des compétences mais c'est aussi une philosophie de vie. Ces années de pratique m'ont permis de progresser dans le Karaté mais aussi dans la vie quotidienne. Aujourd'hui le karaté est dans chacun de mes actes.

GD: Pour finir, je trouve que le karaté m'a vraiment apporté beaucoup, en combats, avec la ceinture noire, mais aussi dans la vie de tous les jours car cela apprend à prendre sur soi et à garder son sang-froid. Pour moi c'est vraiment une démarche intéressante quelle que soit l'issue car c'est vraiment instructif et enrichissant.

K'fÉ **DES JEUNES**

Durant plusieurs mois, les animateurs du territoire ont sillonné les communes à la rencontre des jeunes et leurs familles afin de mieux les connaître et identifier leurs besoins. Cette enquête de terrain a mis en évidence un besoin des jeunes d'avoir un espace pour se retrouver en dehors du cadre scolaire.

Le Kfé des Jeunes est un projet partenarial initié au début de l'année 2020, entre la commission jeunesse de la CCCND, présidée par Murielle MUSTI, la commune de Charantonnay, l'association « Le Kfé du Lien », les associations gestionnaires des activités jeunesse (Centre Social et Culturel d'Heyrieux et Familles Rurales St Georges d'Espéranche et Charantonnay). Le Kfé du Lien, porte une attention particulière à intégrer les jeunes dans son projet associatif, c'est naturellement que l'association s'est associée à la démarche pour construire un projet innovant : l'ouverture du Kfé des Jeunes!

Le principe : au sein des locaux du Kfé du Lien, mis à disposition par la commune de Charantonnay, les 11/17ans sont accueillis par une équipe d'animateurs professionnels de 14h à 18h les mercredis hors vacances scolaires et pendant les vacances. L'accueil est libre, les jeunes peuvent aller et venir comme ils le souhaitent. Au sein du Kfé, ils peuvent se retrouver, faire une partie de baby-foot, boire un soda, construire des projets, mais aussi découvrir de nouvelles pratiques culturelles ou sportives...

Dès son ouverture en février 2020, le Kfé des Jeunes a rencontré un vif succès avec 40 jeunes différents qui ont fréquenté l'accueil durant les vacances d'hiver. Malheureusement, le projet a été stoppé « net » avec la crise sanitaire. À l'approche des vacances d'été les différents protagonistes ont tout mis en œuvre pour pouvoir rouvrir le Kfé des Jeunes dès le 6 juillet 2020 avec l'espoir de retrouver la dynamique initiée quelques mois plus tôt. Et les jeunes ont été une fois de plus au rendez-vous !! Dès la 1ère semaine d'ouverture c'est une moyenne de 14 jeunes qui a fréquenté la structure chaque après-midi et un total de 42 jeunes différents au cours du mois! La dynamique a été maintenue également sur les vacances d'automne avec 10 jeunes présents chaque après-midi.



Depuis le début du projet, près de 70 jeunes ont pris leur adhésion au Kfé!

Ces temps d'ouverture ont été l'occasion de réaliser de nombreuses activités et projets tels que l'aménagement d'une des deux salles du préfabriqué, la construction d'un salon de jardin et des enseignes du k'fé, une après-midi crêpes avec les résidents des Pervenches, des ateliers couture avec une bénévole du k'fé du Lien, une vidéo de présentation du k'fé des jeunes...

Plusieurs temps forts ont également eu lieu tels qu'une soirée barbecue le 17 juillet où parents, jeunes et membres du k'fé du Lien se sont retrouvés pour partager un moment convivial, et une soirée burgers fin juillet où les jeunes ont souhaité, cette fois-ci, se retrouver entre eux, sous la bienveillance et l'accompagnement des animateurs.

Le Kfé des Jeunes trouve ainsi un écho très favorable auprès des familles et les jeunes en font progressivement leur «

Rendez-vous de 14h à 18h tous les mercredis hors vacances scolaires et chaque après-midi pendant les vacances pour de nouvelles aventures....

Informations et contact : Service Jeunesse CC CND 316 rue du Colombier - 38540 Heyrieux 04 78 40 57 86 - 07 78 66 09 96 servicejeunesse@collines.org » Facebook : K'fé du Lien. »



LE K'FE DU LIEN



« Le K-Fé du Lien devrait pouvoir reprendre ses activités au plus vite... Que nos adhérents (plus de 150 et nous les remercions) ne désespèrent pas ! Nous rouvrirons dès que les consignes officielles nous y autoriseront...

C'est d'ailleurs avec une grande impatience, que nous avons hâte de tous nous retrouver pour de futurs moments de partage et de convivialité!!



LE COMITÉ DES FÊTES

Cette année a été difficile pour tous, le Comité des fêtes n'a pas pu faire sa soirée cabaret, la fête de la musique, son marché de Noël.

Mais toute l'équipe travaille sur ce qu'elle pourra vous présenter en 2021 si la situation sanitaire le permet.

Si vous avez des idées, si vous voulez venir vous investir avec nous dans la « joie et la bonne humeur », n'hésitez pas à nous rejoindre, nous serons heureux de vous accueillir.

En espérant vous revoir très vite,

Les membres du Comité des fêtes.





LA FABRIQUE MUSICALE



Après une saison pour le moins atypique, La Fabrique Musicale est toujours bien présente, prête à faire vibrer le territoire aux sons de douces mélodies et de rythmes endiablés!

Grâce à un travail remarquable de toute l'équipe de La Fabrique et notamment des professeurs, tous les élèves ont pu bénéficier des cours tout au long de l'année précédente.

Avec un nombre d'adhérents encore en progression, la Fabrique dynamique nous montre que nous avons besoin de culture, de musique et de partage, en ce moment, comme toujours et peut-être plus que jamais!

C'est pour cela que La Fabrique redouble d'efforts et d'imagination pour toujours plus faire vivre la musique hors de ses murs.

Et même si, cette année encore s'annonce sur un rythme à découvrir. nous restons à vos côtés.

Avec des propositions et une offre toujours plus diversifiée comme la création d'un Big Band déjà composé d'un peu plus de 10 musiciens!

Si les répétitions et les cours en face à face sont suspendus afin de répondre aux obligations sanitaires, l'équipe pédagogique et le conseil d'administration sont sur le pont et rien ne s'arrête, surtout pas l'envie de retrouver les autres musiciens pour faire résonner les instruments.

Nombre de projets sont prêts à voir le jour et n'attendent que vous, public, pour pouvoir être partagés.

Alors, dans ces temps à la fois moroses et perturbés, n'oubliez pas que la musique est là pour vous accompagner et égayer vos longues journées confinées.

Retrouvez notre actu sur le site de la Fabrique Musicale: www.lafabriquemusicale.com ou sur notre page facebook: www.facebook.com/lafabriquemusicale







ETAT CIVIL



FOURNIER
26/09/2020
FOURNIER Alexandre
TORES CORONA Erika

17 Naissances



Gabriel LETAUDIN
18/10/2020
LETAUDIN Maxime
JUNG Laura



Alycia BARATIER

17/03/2020

BARATIER Sylvain

VACHER Elodie



Emmy
PRUDHOMME
20/08/2020
PRUDHOMME Jordan
CHATAIN Cindy



Mathis DELORME AKPONEMEY 01/04/2020 DELORME Yannick AKPONEMEY Sophie





Ava DESFLACHES
BAMBINA
09/10/2020
DESFLACHES Xavier
BAMBINA Anaïs





Lola DRAGHI 23/07/2020 DRAGHI Jérôme BERTHAUD Alexia

Joa PELI 26/03/2020 PELI Julien GENIN Aurélia

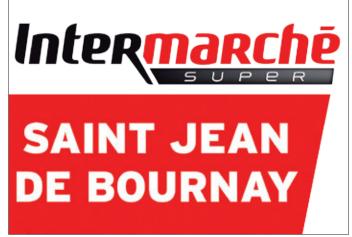
9 DÉCÈS

PASSERIEUX MARC Danièle (27/08/1958 - 01/01/2020)
BIMET CARRERA Josiane, Paulette, Jeanne (11/03/1947 - 05/05/2020)
DOUHERET Simone (21/07/1935 - 11/03/2020)
TERRY André (11/09/1922 - 08/06/2020)
RIVALLAND Sébastien, Olivier (12/12/1972 - 05/07/2020)
LUCIANI ROY Félicité (15/05/1938 - 09/11/2020)



Les noms et photos qui apparaissent sur cette page sont ceux dont les familles ont donné leur accord selon la loi sur le REPD. (Règlement Européen sur la Protection des Données).









INCIVILITÉS





























Les incivilités croissantes nuisent à la tranquillité publique, à la collectivité, au vivre ensemble. Cette année, elles ont coûté environ 10 000 € et beaucoup de temps aux agents de la commune. L'équipe municipale aurait aimé investir ces moyens dans d'autres projets utiles à tous (social, santé, aménagement...) D'autant plus dans ces temps troublés nous tenions à dénoncer ces agissements irrespectueux avec un peu d'humour. Toute cette énergie gaspillée pourrait être employée à être créatifs.













NOTRE CONCEPTION
DU MÉTIER
«PÉRENNISER ET
VALORISER
VOTRE PATRIMOINE»

GESTION LOCATIVE
SYNDIC DE COPROPRIÉTÉS
TRANSACTION • LOCATION
CONSEIL EN PATRIMOINE

04 74 53 40 32

www.cheminboyet.fr

Les Jardins d'Elise

Production florale, fleuristerie, pépinière







Ouvert toute l'année

Du Mardi au Samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h Dimanche de 9h00 à 12h00 7j/j en haute saison

2994, avenue du Dauphiné (route d'Artas) 38790 CHARANTONNAY Tél. 04 74 59 09 82 - Email : lesjardins.elise@orange.fr

www.lesjardinsdelise-charantonnay.fr

